• Montréal jeudi 25 août 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 301 50 pages 4 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



MARTIN ST-LOUIS

MOLSON INDY
› TAGLIANI : LE BONHEUR À 300 KM/H
› LA FICHE DE TOUS LES COUREURS
SPORTS PAGES **1** ET **2**



ALEXANDRE TAGLIANI

CLAUDE PICHER › LAUZON ET LES PÉTROLIÈRES ***LA PRESSE AFFAIRES*** PAGE **5**

LES PÉTRODOLLARS VONT DEMEURER EN ALBERTA

Martin rejette l'idée de fairer profiter le reste du pays de la richesse colossale de cette province

JOËL-DENIS BELLAVANCE

REGINA – Les milliards de dollars en revenus supplémentaires qu'empoche l'Alberta en raison de la flambée des prix du pétrole suscitent la convoitise dans certaines provinces.

Craignant une réaction hostile des Albertains, le premier ministre Paul Martin a tenté hier de tuer dans l'oeuf la crise de jalousie qui point à l'horizon entre les provinces, affirmant que chaque région du pays doit se réjouir de la prospérité et des succès économiques d'un des membres de la famille canadienne.

Il a aussi écarté d'un revers de main l'idée d'assurer une distribution à l'échelle du pays de l'incroyable richesse dont profite actuellement l'Alberta.

›Voir **ALBERTA** en page A4

HOCKEY
ST-LOUIS OBTIENT 31,5 MILLIONS
SPORTS PAGE **3**

VOLLEYBALL DE PLAGE
UNE VOLÉE DE QUÉBÉCOIS EN QUALIFICATIONS
SPORTS PAGE **5**



ANNIE MARTIN

Parasuco larguera-t-il Montréal?

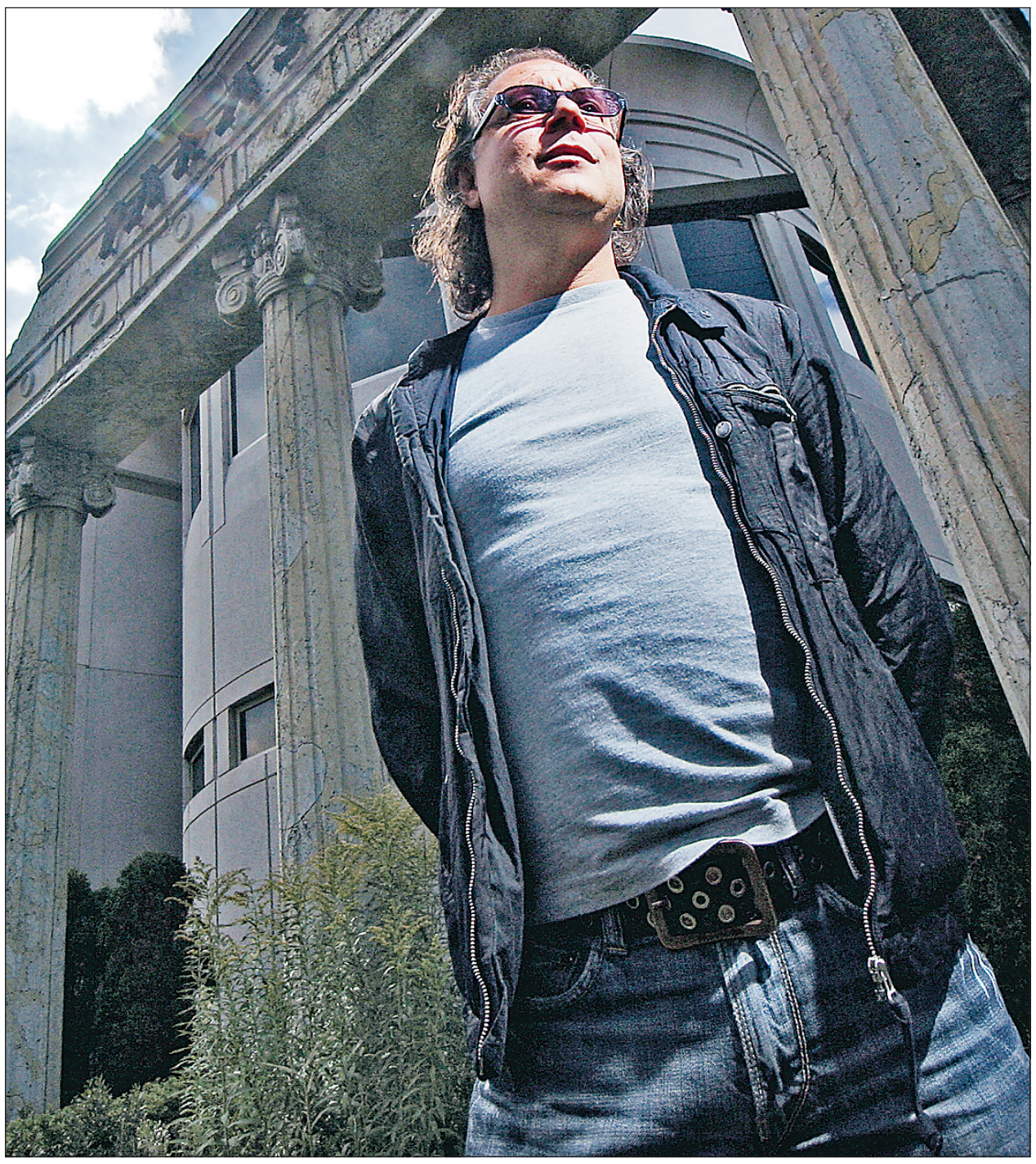


PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Salvatore Parasuco fabrique à Montréal des vêtements en denim qui portent sa griffe. Ses jeans à 1000$ pièce habillent les stars comme Beyoncé ou Gwyneth Paltrow. Malgré des revenus annuels de 130 millions, Parasuco ambitionne de devenir aussi «big» que Gucci ou Prada. Mais le créateur, qui songeait à prendre de l'expansion à Saint-Laurent, a changé d'idée et pense maintenant s'installer à Los Angeles ou à Milan où les chances de prospérer sont plus grandes. Son principal problème, explique-t-il, est de trouver et garder une main-d'oeuvre qualifiée. Notre reportage en page 1 de *La Presse Affaires*.

Au-dessus de leurs affaires



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE
REGINA

On dit souvent que les gens qui frôlent la mort reviennent transformés parmi les vivants, appréciant le simple fait de respirer, chaque nouveau jour étant un cadeau inespéré. Voilà à quoi ressemblent les libéraux fédéraux réunis en caucus à Regina cette semaine pour préparer un automne chargé.

Cela se comprend : ces gens-là ont vécu la dernière année sur le fil du rasoir. Alors, la perspective d'affronter de nouveau l'opposition à la fin septembre ne les effraie plus beaucoup. On s'habitue à tout, paraît-il, y compris d'avoir une guillotine au-dessus de la tête. D'autant plus qu'ils savent qu'ils seront en campagne électorale au plus tard en février, quoi qu'en disent quelques députés frileux qui n'ont pas envie de sillonner leur circonscription par les froides soirées hivernales. Même avec une ingéniosité sans borne et une mégadose de cynisme, Paul Martin ne pourra échapper à sa promesse de tenir des élections dans les 30 jours suivant le dépôt du rapport final de la commission Gomery.

Après avoir survécu à 40 votes de confiance aux Communes la session dernière (on a beaucoup parlé des votes les plus serrés, mais il y en a eu d'autres), les libéraux envisagent maintenant leur avenir avec philosophie.

›Voir **MARISSAL** en page A10

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Parlez-moi d'une quincaillerie où les vendeuses savent manier une scie...

Connaissez-vous l'histoire du PET ?
Détails au www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
3331339A 3331346

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	AFFAIRES 9
Bridge	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 12 et 13
Feuilleton	AFFAIRES 9
Forum	A 17
Horaire télévision	ARTS 7
Loteries	A 13
Monde	A 15 et 16
Mots croisés	AFFAIRES 9 et SPORTS 8
Mot mystère	AFFAIRES 9
Observateur	AFFAIRES 10
Petites annonces	AFFAIRES 10 et AFFAIRES 2
Trait d'union	ARTS 6
0000.00	

Météo
Ensoleillé, maximum **25**, minimum **13**, plus de détails en page SPORTS **8**

L-V 6 21924 98765 1

Les délinquants sexuels dépistés en un clic de souris aux États-Unis

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Si Karla Homolka s'était installée aux États-Unis plutôt qu'à Montréal, aucun journaliste n'aurait eu à jouer au chat et à la souris avec elle pour la retrouver. Elle aurait pu être débusquée aisément par quiconque ayant accès à Internet.

Car il suffit maintenant aux citoyens de la majorité des États américains d'un clic sur une souris d'ordinateur pour savoir si un délinquant sexuel habite dans leur quartier.

Un site Web lancé le mois dernier permet d'obtenir gratuitement non seulement l'adresse, mais aussi la photo de ces criminels après leur sortie de prison et bon nombre de détails les concernant.

Le site **mapsexoffenders.com**, mis sur pied par une entreprise familiale de l'Utah, Orbizon, est d'une simplicité désarmante. On n'a qu'à y inscrire l'adresse où l'on habite pour voir s'afficher de petits drapeaux rouges sur la carte de son quartier.

Ces drapeaux désignent l'emplacement des délinquants sexuels.

›Voir **SEXUELS** en page A8


3325522
Blanchiment en 1 heure à la chaise avec ZOOM2®
Dre Danielle D'Aoust et Dr Daniel Gallagher
Votre rêve de transformation enfin réalisable
10, de la Seigneurie Est, bureau 200, Blainville (450) 433-3368 • docteur.g@videotron.ca
DENTOPLAN Financement
Art Dentaire Da Vinci Dental Arts
LE Sourire LVI
3336636

MILIEUX HUMIDES LAVAL SUR LA SELLETTE



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Le ministère de l'Environnement vient de forcer un promoteur immobilier à remettre dans son état originel un milieu humide de Laval.

Les écolos applaudissent

LOUISE LEDUC

En obligeant un promoteur lié à la famille Saputo à remettre dans son état originel un milieu humide de Laval, le ministère de l'Environnement a enfin mis son poing sur la table, se réjouissent les écologistes.

« À notre connaissance, ce geste du ministre (Thomas) Mulcair est une première provinciale, lance Tommy Montpetit, porte-parole du Front vert. Jusqu'ici, les promoteurs qui se faisaient prendre avec un bulldozer dans un milieu humide s'en tiraient en disant : *S'cusez, on ne savait pas*. »

Selon le Front vert, le Ministère démontre maintenant que la politique du laisser-faire ne passera plus et que Québec n'a plus l'intention, dorénavant, de se laisser placer devant le fait accompli sans réagir.

L'entreprise 9047-4784 visée par l'ordonnance ministérielle a pour actionnaire majoritaire le Groupe Petra, une société de gestion d'immeubles liée aux Saputo. Impossible, hier, de joindre son président, Remo Zeppilli, ni Giuseppe Borsellino, vice-président. Joint à son domicile, Joseph Marcone, membre du conseil d'administration, a fait savoir qu'il n'avait pas de commentaires à faire.

Bien qu'une partie des travaux exécutés illégalement touche un parc de Laval et bien que l'ordonnance ministérielle touche clairement le Groupe Petra, le maire Gilles Vaillancourt se dit toujours à la recherche du coupable. « On a donné le mandat à notre contentieux d'examiner le coupable potentiel, a-t-il dit. Le groupe Petra n'est que le propriétaire du terrain, et n'est pas celui qui construit les maisons. Petra est-il celui qui a commandé les voyages de terre ? Peut-être Petra va-t-il poursuivre les gens qui ont *dumpé* la terre sur ses terrains. »

« Jusqu'ici, les promoteurs qui se faisaient prendre avec un bulldozer dans un milieu humide s'en tiraient en disant : *S'cusez, on ne savait pas*. »

Le maire Vaillancourt jure que sa ville n'est pas le paradis du développement sauvage pour autant. « Nous sommes la seule ville à avoir adopté il y a quelques semaines, par voie de résolution, une politique sur les milieux humides », s'est-il vanté, disant que cette politique était déjà en vigueur.

Plus tard, le bureau du maire nous a rappelé pour nous dire qu'il était impossible d'avoir un exemplaire de cette politique parce qu'elle n'avait pas encore été approuvée par le conseil municipal.

Il est urgent que Laval, aussi bien que Montréal et les autres municipalités, se dotent de telles politiques de protection de milieux humides, dit Guy Garant, directeur du Conseil régional de l'environnement de Laval, un organisme indépendant. « Si de telles politiques sont élaborées par les municipalités puis reconnues par le gouvernement, elles devront finalement être prises en compte dans les schémas d'aménagement des villes. La tendance internationale vise la protection de 12 % des espaces naturels. Or, au Québec, nous n'avons toujours pas atteint les 8 % visés. »

Préférant ne pas se pencher précisément sur le cas de Laval et de ces promoteurs qui agissent sciemment dans l'illégalité, André Gagné, directeur du service technique à l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, insiste par ailleurs sur la nécessaire mise en place de balises claires quant à la préservation des milieux humides. « Les promoteurs doivent savoir à quoi s'en tenir et être placés sur un pied d'égalité. Pour l'instant, d'une municipalité à l'autre, les règles changent du tout au tout. »

ULYSSE NARDIN
SINCE 1846 LE LOCLE - SUISSE



TECHNICITÉ ET ELÉGANCE

LA SEULE MONTRE À CALENDRIER PERPÉTUEL QUI AUTORISE L'AJUSTEMENT EN AVANT OU EN ARRIÈRE DES INDICATEURS CALENDAIRES. AFFICHAGE GRANDE DATE BREVETÉ. MOUVEMENT AUTOMATIQUE CERTIFIÉ CHRONOMÈTRE MUNI D'UN SYSTÈME EXCLUSIF DE CHANGEMENT RAPIDE DE FUSEAU HORAIRE AVEC INDICATION PERMANENTE DE L'HEURE D'ORIGINE. BOÎTIER OR ROSE 18 CT. ÉTANCHE À 30M. GLACE ET FOND SAPHIR. EDITION LIMITÉE À 500 PIÈCES.

Disponible **exclusivement** chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne, Montréal: (514) 845-4651 Sans-Frais: 1-888-883-8283
www.chateaudivoire.com

3333318

Des taxes ou des grenouilles?

LOUISE LEDUC

Au coeur du problème : la ville, qui étend ses tentacules partout, et le chant des grenouilles, qui n'a plus la cote.

« Il n'y a plus de terrains disponibles dans les villes. Alors c'est sûr qu'on se rapproche des zones moins propices à la construction, tels ces milieux humides », explique André Gagné, directeur du service technique à l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

Va pour la préservation des milieux humides, poursuit-il, mais cela n'ira pas sans conséquences pour les municipalités. « Si une municipalité perd un grand territoire de développement immobilier potentiel, elle perdra du coup pas mal de taxes », rappelle M. Gagné.

Les châteaux Disney poussent comme des champignons au milieu de ce qui était encore hier des champs et des bois. Les acheteurs de ces majestueuses demeures veulent vivre à la campagne, mais sans ses inconvénients. « Les insectes et les grenouilles la nuit, ça dérange dans ces quartiers », relève Tommy Montpetit, porte-parole du Front vert.

On construit des maisons dans des milieux humides, poursuit-il, et ensuite on s'étonne que les maisons bougent, que les crépis tombent et que l'asphalte craque. « Les propriétaires de maisons situées dans de tels quartiers sont nombreux à avoir du mal à trouver des assureurs qui les prennent pour clients. »



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Les terres humides servent d'habitat à de nombreuses espèces animales, tout en agissant comme des systèmes de purification de l'eau.

La destruction d'un marais et son remplacement par des bassins de rétention entourés de roches, aussi belles soient-elles, portent à conséquence, dit M. Montpetit. Les terres humides servent en effet d'habitat à de nombreuses espèces animales pendant au moins une partie de leurs cycles biologiques.

Elles agissent par ailleurs comme des systèmes de filtration et de purification de l'eau, stabilisent les rivières et les côtes et servent de bouclier contre les inondations.

MILIEUX HUMIDES LAVAL SUR LA SELLETTE

Le gouvernement Charest a décidé de punir un promoteur immobilier et la Ville de Laval pour avoir saccagé un marais exceptionnel. Le recours à une ordonnance ministérielle afin d'obtenir la remise en état d'un milieu humide est une première. Et le ministère de l'Environnement a d'autres promoteurs dans sa ligne de mire…



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Domaine Islesmère, projet interrompu par le ministère de l'Environnement mardi, est la deuxième phase d'un projet de résidences luxueuses située à Sainte-Dorothée, un secteur de Laval réputé pour ses marais et sa production horticole.

Québec punit un promoteur délinquant et la Ville de Laval

Un entrepreneur doit cesser et démolir les travaux entrepris à Sainte-Dorothée

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le gouvernement Charest serre la vis aux promoteurs immobiliers qui empiètent sur les marais sans aucune autorisation et en contravention de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, a transmis hier une ordonnance au promoteur du projet résidentiel du Domaine Islesmère, à Laval, et à la Ville de Laval pour qu'ils procèdent à la démolition des travaux réalisés illégalement dans les milieux humides de ce secteur de la ville.

D'autres promoteurs délinquants du Québec doivent s'attendre à recevoir le même traitement sous peu. « Il y a d'autres dossiers à l'étude à l'égard de contraventions qui ont été faites. Il pourrait y avoir d'autres ordonnances. On examine les recours. C'est du cas par cas. », a expliqué à *La Presse* le directeur régional du Centre de contrôle environnemental du Québec, Pierre Robert, hier.

Selon lui, Thomas Mulcair, qui n'a pu répondre aux questions des journalistes, « veut s'assurer que les projets de développement et d'aménagement du territoire partout au Québec tiennent compte de la préservation des milieux humides ».

Le ministre Mulcair « veut s'assurer que les projets de développement et d'aménagement tiennent compte de la préservation des milieux humides ».

La démarche du ministre est presque inédite. Le gouvernement a rarement eu recours à d'autres moyens que de simples amendes pour dissuader les promoteurs délinquants d'investir les marais.

Le ministre Mulcair exige de la compagnie 9047-4784 Québec, propriété du Groupe Petra, et de la Ville de Laval une « restauration écologique complète du milieu ».

Selon les ordonnances, les deux parties devront rétablir le profil du terrain — donc démolir les remblais construits sur le site — entre le 1er octobre et le 1er décembre. Puis, ils devront procéder à la revégétalisation et au reboisement du marais entre le 1er mai et le 1er juillet 2006. La Ville de Laval et le promoteur devront réaliser les travaux sur les terrains dont ils ont la propriété. Les coûts de l'opération — qui s'annoncent élevés — n'ont pas été évalués par le ministère.

La Ville de Laval et le promoteur ne peuvent contester cette ordonnance. Québec reproche au promoteur et à la Ville de Laval d'avoir omis de demander un certificat d'autorisation avant d'exécuter des travaux dans un marais comme le prévoit la Loi sur la qualité de l'environnement. « Ce projet-là n'était pas approuvé par le Ministère. Le promoteur est allé de l'avant avec ses travaux sans autorisation », a expliqué Pierre Robert.

L'entrepreneur en construction nage en pleine confusion

NICOLAS SAINT-PIERRE

« C'est une tempête dans un verre d'eau ! » C'est ainsi qu'on décrivait hier, au bureau des ventes de Constructions Guy Gagnon, la controverse entourant le marais du Domaine Islesmère.

Entrepreneur en construction, Guy Gagnon n'est pas directement concerné par l'ordonnance que le ministère québécois de l'Environnement a transmis mardi au promoteur du projet résidentiel, la société 9047-4784 Québec.

M. Gagnon a toutefois de bonnes raisons d'être inquiet. L'entreprise qu'il dirige a bâti environ 70 % des maisons construites au cours de la première phase de ce luxueux projet immobilier du quartier Sainte-Dorothée, à Laval. Et elle entendait bien construire une partie importante des 85 résidences que devait comporter la seconde phase du projet.

« Je ne veux pas être mêlé à ces histoires-là ! a lancé hier Guy Gagnon. Le promoteur passe quasiment pour un bandit pour avoir enlevé des arbres sur son terrain. »

L'entrepreneur en construction ne comprend pas l'attitude des autorités environnementales. « Faire une grosse affaire de même parce qu'il y a trois grenouilles qui sont en danger, il y a autre chose de plus important que ça dans la vie ! » s'exclame-t-il.

Un promoteur optimiste

Rencontré hier à proximité du marais que cherche à protéger le Ministère, M. Gagnon avait manifestement l'air agacé.

« Faire une grosse affaire de même parce qu'il y a trois grenouilles qui sont en danger, il y a autre chose de plus important que ça dans la vie ! »

Il y a quelques semaines, dit-il, Remo Zeppelli, le président de la société 9047-4784 Québec, l'avait assuré que toutes les autorisations avaient été obtenues et que la Ville de Laval commencerait à construire rues et égouts le 1er octobre.

Guy Gagnon n'est maintenant plus sûr de rien et dit ne pas savoir si M. Zeppelli lui donne l'heure juste. « Moi, je vais savoir qu'ils vont faire les rues au moment où je vais voir les pelles mécaniques avec les tuyaux », indique-t-il en haussant les épaules.

À ce jour, Constructions Guy Gagnon a signé une dizaine de contrats avec des clients qui désirent faire construire une maison dans la phase deux du Domaine Islemère.

Si le projet immobilier ne devait jamais voir le jour, l'entreprise devrait rembourser à ces clients l'acompte qu'ils ont versé. Elle n'encourrait cependant pas de pertes directes puisqu'elle n'a pas encore acquis du promoteur immobilier les terrains sur lesquels devaient être érigées les résidences en question.

Quant à Remo Zeppelli, il a refusé hier de répondre aux questions de *La Presse*. Au dire de son adjointe, l'homme d'affaires n'avait toujours pas pris connaissance, en après-midi, de l'ordonnance rendue par le ministère de l'Environnement.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Bien qu'il ne soit pas directement concerné par l'ordonnance du ministère de l'Environnement, l'entrepreneur en construction Guy Gagnon a dû composer avec l'inquiétude de plusieurs de ses clients, acheteurs de résidences dans la première phase du projet résidentiel.

SUITE DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Les pétrodollars vont demeurer en Alberta

ALBERTA
suite de la page A1

Pas question, donc, de créer un nouveau programme tel que la Politique nationale de l'énergie, mis sur pied par les libéraux en octobre 1980 au grand dam des Albertains et aboli par les conservateurs en 1984, ou en réformant la formule de péréquation.

Selon les dernières prévisions, l'Alberta affichera un surplus colossal de sept milliards de dollars — soit quatre fois plus élevé que prévu — au cours du présent exercice financier qui prend fin le 31 mars si les prix du pétrole se maintiennent au niveau actuel. Un tel surplus serait presque équivalent à celui que le gouvernement fédéral prévoit engranger en 2005-2006 pour l'ensemble du pays.

« Le Canada a un potentiel énorme. Ce potentiel est plus fort encore quand chaque province et chaque région du pays se portent bien. Je ne crois pas que les Canadiens veulent voir une région connaître des difficultés ou du succès aux dépens d'une autre province. Nous nous réjouissons tous de constater que l'ouest du pays, notamment l'Alberta, va très bien, tout comme nous nous réjouissons lorsque l'Ontario va bien ou une autre région va bien », a déclaré Paul Martin.

« Tout le pays en profite »

Les ministres influents de l'Ouest, Ralph Goodale (Finances), de la Saskatchewan, et Anne McLellan (vice-première ministre et Sécurité publique), de l'Alberta, ont aussi cherché à minimiser les tensions fiscales qui sont en train de voir le jour entre les provinces riches et les provinces plus pauvres, dont le Québec.

« Tout le pays profite de la richesse de l'Alberta. Dans le secteur de l'énergie, nous employons beaucoup de personnes venant des autres provinces où, en fait, elles ne peuvent pas trouver du travail. Je crois que lorsqu'une province se porte bien, tout le monde devrait applaudir. J'espère que cela ne provoquera pas de tensions. Lorsqu'une province se porte bien, cela renforce la fédération », a déclaré Anne McLellan, rappelant que les ressources naturelles appartiennent aux provinces et non au gouvernement fédéral.

Il y a deux semaines, à l'occasion de la réunion du Conseil de la fédération à Banff, en Alberta, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a discuté de manière informelle avec certains journalistes des tensions inévitables qui risquent d'éclater entre les différentes provinces si l'Alberta continue à engranger des surplus faramineux.

M. McGuinty, qui tente de forcer le gouvernement Martin à corriger le fossé de 23 milliards de dollars qui existerait entre ce que sa province envoie à Ottawa et ce qu'elle obtient en investissements fédéraux, a décrit ce problème comme « un éléphant dans un magasin de porcelaine ».

« C'est comme lorsque ton voisin gagne à la loterie. Il y a toujours quelqu'un qui devient jaloux de ta fortune », a déclaré hier un député libéral de l'Ontario, Roger Galloway.

Le prix du pétrole augmente encore

Paul Martin, qui participe à une réunion de ses troupes à Regina dans l'espoir de faire des gains dans l'Ouest aux prochaines élections, a formulé ces commentaires le jour même où le prix du baril de pétrole a augmenté de 1,70 $US pour atteindre les 67,40 $US, un nouveau sommet (voir autre texte en page 1 de *La Presse Affaires*). Le précédent record, à 67,10 $US, avait été établi le 12 août. La hausse d'hier a été provoquée par une baisse plus importante que prévu des stocks d'essence aux États-Unis et par les appréhensions liées à la tempête *Katrina*, qui se dirige vers le golfe du Mexique.

M. Martin a aussi tenu ces propos au moment où la Chambre de commerce de l'Ontario dévoilait une étude selon laquelle cette province pourrait devenir une province « pauvre » d'ici 2010 si Ottawa ne modifie pas sa façon de calculer les paiements de péréquation.

Selon cette étude, l'Ontario, longtemps considéré comme la principale vache à lait du pays, verse trop d'argent au gouvernement fédéral pour les programmes de transfert et de péréquation par rapport à ce qu'il retire du système qui permet d'équilibrer la richesse dans l'ensemble du Canada.

Résultat : la province arrivera derrière d'autres provinces en ce qui concerne le financement — par habitant — des hôpitaux, des infirmières, des programmes de bourses d'études, des professeurs d'université et d'autres services publics.

Et une telle situation, qui entraînerait des coûts économiques importants pour l'Ontario, le centre manufacturier du pays, pourrait être aussi désastreuse pour le Canada dans son ensemble, a averti le président de la Chambre, Len Crispino.

À l'heure actuelle, six provinces, dont le Québec, obtiennent des paiements de péréquation afin de les aider à payer les coûts des programmes tels que la santé et l'éducation. Les autres provinces dites riches, l'Alberta, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, sont exclues de ce programme.

Martin parlera à Bush

Durant le caucus d'hier, Paul Martin a indiqué qu'il discutera du dossier du bois d'oeuvre avec le président américain George W. Bush « au moment approprié » avant d'imposer des mesures de représailles contre certains produits des États-Unis.

Derrière des portes closes, les députés libéraux se sont fait dire par le coprésident de la campagne électorale, David Herle, de ne pas tenir la victoire pour acquise même si le Parti conservateur éprouve actuellement des difficultés. Il a soutenu que les libéraux « ont frôlé la mort » à trois reprises au cours des 18 derniers mois et qu'il faut faire preuve de vigilance.

	ALBERTA	QUÉBEC	CANADA
Population	3,3 millions	**7,6 millions**	32,1 millions
Dette publique	0 $	**114 milliards $**	570 milliards $
Surplus annuel 2005-2006	De 1,5 à 6,9 milliards $	**0 $**	De 3 à 8 milliards
Taxe de vente provinciale	0 %	**7,5 %**	N.A.
Taux de chômage	3,9 %	**8,2 %**	6,9 %
Rémunération hebdomadaire moyenne	757 $	**675 $**	716 $
PIB	250 milliards	**239 milliards**	1023 milliards

Sources : Statistique Canada, gouvernement de l'Alberta, Institut de la statistique du Québec

Précisions

Gilles Hébert

Dans notre numéro du 17 août, nous avons présenté Gilles Hébert comme l'un des aspirants à la direction du Parti québécois, mais nous avons publié la photo d'un autre Gilles Hébert. Ce dernier, ancien candidat péquiste dans la circonscription de Papineau, en Outaouais, n'a pas l'intention de succéder à Bernard Landry. Nos excuses.

Lance Armstrong

Des guillemets entourant la phrase « Bon, maintenant qu'on le sait, qu'est-ce qu'on fait ? » en une de notre numéro d'hier, ont laissé croire à certains de nos lecteurs qu'il s'agissait d'une déclaration de Lance Armstrong au sujet de son contrôle positif à l'EPO. Il s'agissait plutôt d'une phrase tirée de la chronique de Pierre Foglia. Nos excuses.

Rentrée scolaire

Contrairement à ce que nous écrivions en page A14 de notre numéro d'hier, la rentrée scolaire des élèves du secondaire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), n'est pas reportée d'une journée, mais plutôt d'une demi-journée. Elle aura lieu le 30 août en après-midi. Nos excuses.

Des Atikamekws paralysent la construction d'un barrage

PRESSE CANADIENNE

Les Atikamekws qui paralysent les chantiers de construction des barrages hydroélectriques de Chute-Allard et Rapides-des-Coeurs, en Mauricie, ont la ferme intention de maintenir leur blocus. Hier matin, ils ont averti Hydro-Québec que rien ne bougerait sans une lettre officielle signée par le PDG de la société d'État, Thierry Vandal, autorisant la réouverture de l'entente intervenue en 2002. Au total, quelque 80 travailleurs sont touchés par l'action des autochtones.

Les manifestants et des responsables d'Hydro-Québec ont discuté de la situation hier en plein centre d'un chemin menant au campement devant abriter les travailleurs sur les chantiers. « Tant que nous n'aurons pas de promesse écrite d'Hydro-Québec, signée par Thierry Vandal ou Christian Brosseau, confirmant la réouverture de l'entente signée en 2002, nous ne bougerons pas d'ici, a averti Denis Chilton, un des opposants. La balle est dans votre camp », a-t-il dit au directeur de projet d'Hydro-Québec, Laurent Busque.

Le chef du conseil de Wemotaci, François Néashit, a assisté aux discussions et souhaite une présence accrue d'un représentant du conseil sur le chantier.

JUSQU'À 2 000 $ PAR SEMAINE À VIE

Gagnant à Vie! Collection®

Nouvelle portion à collectionner : jusqu'à 2 000 $ par semaine à vie

18 ans +

www.loto-quebec.com

LOTO QUÉBEC

3339056A

3339058

Déficient intellectuel emprisonné pendant cinq ans par erreur

Québec dédommagera la famille de Simon Marshall

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Québec reconnaît l'erreur judiciaire commise à l'égard de Simon Marshall, ce déficient intellectuel qui a purgé cinq ans de prison pour des agressions sexuelles qu'il n'a pas commises, et versera une compensation financière à sa famille.

Le sous-ministre associé à la direction des poursuites publiques du ministère de la Justice, Paul Monty, rencontrera aujourd'hui à Québec la famille de Simon Marshall pour entreprendre officiellement une démarche de réparation.

Québec proposera à la famille que Simon Marshall dépose une demande d'acquittement à la cour concernant les agressions sexuelles pour lesquelles il avait été condamné à tort en 1997. « Comme une cour a reconnu coupable Simon Marshall dans le passé, il faut que ce soit une cour qui l'acquitte », a-t-on expliqué à *La Presse*. M. Marshall est en effet toujours coupable d'agressions sexuelles au sens de la loi même s'il a été innocenté par la police de Québec il y a deux semaines.

Cette demande d'acquittement est nécessaire pour que le gouvernement puisse accorder une compensation financière à la famille à la suite du jugement de la cour. Ce passage devant un juge sera simplifié par le fait que Québec reconnaîtra d'emblée qu'il y a eu erreur judiciaire. Le gouvernement Charest entend également demander la collaboration d'Ottawa dans cette affaire.

Québec versera ensuite un dédommagement à la famille. Le ministère de la Justice estime qu'aucune somme d'argent précise ne sera proposée dès maintenant. Québec se contenterait aujourd'hui de s'engager à accorder une compensation financière.

« Ça nous a fait plaisir, c'est sûr. Mais pour l'instant, je ne peux dire grand-chose sur nos attentes, sauf que le plus important pour nous est de blanchir Simon des accusations dont il a été reconnu coupable », affirme la mère de Simon Marshall, Manon Beaudoin.

À la suite de la rencontre du haut fonctionnaire avec la famille, le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, annoncera officiellement les intentions de son gouvernement. Chose certaine, la compensation financière sera versée en vertu d'un programme fédéral-provincial appelé Lignes directrices d'indemnisation des personnes condamnées et emprisonnées à tort. « Il ne pourrait pas y avoir une entente entre la Couronne et la famille. Il faut qu'on applique les lignes directrices », a-t-on dit à *La Presse*.



PHOTO RAYNALD LAVOIE, LE SOLEIL©

La mère de Simon Marshall, Manon Beaudoin.

Son collègue de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, fera part aujourd'hui de ses réactions au rapport de la Sûreté du Québec qui a procédé à la révision complète du travail du Service de police de la Ville de Québec dans le dossier Marshall. Il n'est pas exclu que Jacques Dupuis rende les tests d'ADN obligatoires dans le cas où une personne souffrant d'un problème de santé mentale est accusée d'un crime violent, a-t-on confié à *La Presse*.

Simon Marshall a été condamné à 62 mois de prison en 1997 pour six agressions sexuelles commises à Sainte-Foy en 1995 et 1996. L'homme, qui souffre de déficience intellectuelle, s'était reconnu coupable de ces crimes. En 2003, un an après avoir été libéré, il a fait face de nouveau à des accusations d'agressions sexuelles. Or, des tests d'ADN ont démontré qu'il n'était pas l'auteur de ces crimes. Le Service de police de Québec l'a innocenté au début du mois.

Le même corps policier a procédé à l'analyse des échantillons d'ADN qu'elle avait toujours en sa possession concernant les agressions pour lesquelles Simon Marshall avait passé cinq ans de prison. Ces tests, qui n'avaient pas été effectués à l'époque, ont eux aussi révélé que le jeune homme n'était pas coupable dans cette affaire.

Le ministère de la Justice ne relève qu'un cas au Québec où une personne emprisonnée à tort a par la suite été dédommagée en vertu du programme fédéral-provincial. En 1986, Réjean Pépin a été condamné à trois ans de prison pour quatre vols à main armée. Or, six mois après qu'il eut commencé à purger sa peine, un de ses codétenus à Cowansville a avoué être l'auteur des crimes.

Réjean Pépin a été formellement acquitté en 1988. Il a obtenu près de 200 000 $ en dédommagement grâce aux Lignes directrices d'indemnisation des personnes emprisonnées et condamnées à tort.

Avec la collaboration de Jean-François Néron du *Soleil*.

RADIO SATELLITE

Les libéraux québécois demandent à Martin d'annuler la décision du CRTC

JOËL-DENIS BELLAVANCE

REGINA — Les députés libéraux fédéraux du Québec demandent au cabinet Martin d'annuler la récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'accorder trois licences de radio satellite par abonnement au Canada.

Les députés croient dur comme fer que l'avènement de la radio satellite constitue une menace sérieuse pour la culture francophone au pays, d'autant plus que seulement 2,5 % des canaux (verbaux et musicaux) offerts devront être de langue française. Voilà pourquoi ils demandent au gouvernement d'annuler la décision du CRTC.

Réunis en caucus pour préparer la rentrée parlementaire du 26 septembre, les députés joignent ainsi leurs voix à celles d'une dizaine de groupes au pays, dont l'ADISQ et l'Union des artistes, qui ont réclamé au cours des dernières semaines l'annulation de cette décision.

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Line Beauchamp, a aussi exprimé ses vives inquiétudes dans la foulée de cette décision. Elle a d'ailleurs demandé aux autorités fédérales de fixer des balises à la diffusion radiophonique par satellite de manière à protéger les contenus canadiens et québécois.

La dernière fois que le cabinet a annulé une décision du CRTC remonte à 1972 dans un dossier touchant la câblodistribution.

« Nous sommes d'accord qu'il ne faut pas se fermer à quelque technologie que ce soit. Mais dans les valeurs canadiennes et la protection culturelle — et cela touche la protection culturelle notamment au Québec et au niveau du fait français — nous trouvons cela totalement inacceptable. Il faut annuler cette décision et le Cabinet peut faire cela », a déclaré le député de Bourassa, Denis Coderre, parlant au nom de ses collègues.

En juin, le CRTC a donné le feu vert aux projets présentés par les sociétés Sirius Canada (un consortium formé de Radio-Canada, Standard Radio et Sirius USA), Canadian Satellite Radio (CSR) et CHUM-Astral. Sirius et CSR entendent exploiter des services de radio distribués par satellite alors que le groupe CHUM-Astral envisage d'utiliser la voie terrestre dans un premier temps.

Selon les directives du CRTC, chaque fournisseur devra offrir au moins huit chaînes canadiennes, dont deux en français. Mais pour chaque chaîne canadienne qu'ils offriront, ils seront autorisés à en offrir neuf étrangères.

Résultat : 90 % des canaux offerts seront programmés aux États-Unis contre seulement 10 % de canaux canadiens, dont seulement 25 % devront être de langue française sans aucune obligation de diffuser du contenu musical francophone.

Grâce à la radio satellite, les Canadiens pourront syntoniser, à l'aide d'un récepteur spécialement conçu, des centaines de chaînes captées directement à la maison plutôt que par une antenne terrestre.

Frulla prudente

« Cette décision ouvre une boîte de Pandore énorme. Si on veut protéger notre culture, notre langue et aller chercher le maximum, avoir 2,5 % de radio satellite de langue française et qu'il y en a 90 % qui viennent des Américains, ça commence à être du dumping culturel. C'est bien beau la mondialisation et la continentalisation, mais d'un autre côté, il faut qu'on se protège », a déclaré Denis Coderre.

Interrogée à ce sujet, la ministre du Patrimoine, Liza Frulla, a affiché la plus grande prudence, affirmant qu'elle prenait note de cette requête et qu'il incombe au cabinet de prendre une décision à cet égard. « Le caucus du Québec est souverain. C'est évident que je ne peux pas vous parler de ce dossier tout de suite parce que cela pourrait mettre tout cela en péril. Le CRTC (dont elle est responsable) est un tribunal », a dit Mme Frulla.

LUNETTES COMPLETES



DESIGNERS EXOTIQUES

149$

VERRES ET MONTURE, AVEC PRESCRIPTION
INCLUANT DOUBLE FOYERS PROGRESSIF

3337293A

LENTILLES GRATUITE

Certains designers ne nous permettent pas de réduire le prix de leur produit. Pour vous compenser on vous offre les lentilles de prescription gratuitement, incluant les doubles foyers progressifs: (Ces montures sont étiquettés en rose.) Détails en magasin.

3338287

Optique Laurier OPTOMÉTRISTES

Marche Central
L'Acadie/Chabanel..... 514-384-1117
Promenades St.Bruno
a côte de Sears..... 450-653-5959
Fairview Pointe Claire
2eme étage à côte de Sears..... 514-695-2555



Disponible chez
COLLECTIONS DRAGONE INTERNATIONAL INC
MARCCAIN

IMPORTATIONS EXCLUSIVES CALIFORNIENNES ET EUROPÉENNES
COLLECTIONS DRAGONE 2210, Lapinière, Brossard (450) 443-1407
450, boul. de Mortagne, Boucherville (450) 655-0847 • 170, Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil (450) 446-8823

Séance de shopping privé sur rendez-vous

Ne pas oublier de passer à la solderie au sous-sol de la boutique de Beloeil, dans laquelle on retrouve les collections des trois boutiques en solde.

3339552A

1ers Outgames mondiaux
Montréal 2006

concours

Rendez-Vous dans le Village

Durée du concours
du 17 août au 1er septembre 2005

En collaboration avec les marchands participants du Village, *la SDC*, *RockDétente 107,3 Montréal* et *La Presse*.

Pour participer au tirage, remplissez ce coupon et le poster à :
RockDétente107,3 Montréal
1717, boul. René-Lévesque Est, Montréal (Québec) H2L 4T9.

Gagnez un des 3 forfaits voyage d'Air Canada pour deux personnes en Amérique du Nord d'une valeur totale approximative de 12 600 $ ou des inscriptions au 1ers Outgames mondiaux Montréal 2006 avec des certificats-cadeaux des marchands du Village d'une valeur totale approximative de 9000 $. Prix tirés en ondes à RockDétente107,3 Montréal lors de l'émission « Ma radio au boulot ».

3337855A

Règlements disponibles sur www.rockdetente.com

COUPON DE PARTICIPATION

Rendez-Vous dans le Village
ÉDITION D'OR

Du 17 août au 1er septembre 2005

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : ( ) _____ Courriel : _____

3337863

ACTUALITÉS

Imbroglio budgétaire à Montréal

SÉBASTIEN RODRIGUE

La défusion de 15 municipalités et la création d'un conseil d'agglomération perturbent la préparation budgétaire à Montréal. Faute d'assurances sur les sommes disponibles, les 19 arrondissements doivent élaborer leur budget 2006 avec une augmentation de 2 %, a appris *La Presse*, soit moins du tiers des hausses accordées l'année dernière.

La proposition de l'administration Tremblay-Zampino inquiète d'ailleurs plusieurs arrondissements aux prises avec des hausses de coûts pour payer, entre autres, des sous-traitants et les employés municipaux. « C'est un scénario apocalyptique (...) Notre budget 2005 sera augmenté de 1,2 million et ce n'est pas suffisant pour assumer l'indexation des salaires des employés qui coûtera à l'arrondissement 1,5 million », dit Robert Laramée, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie.

Selon un porte-parole du responsable des finances au comité exécutif Frank Zampino, l'administration a été contrainte de fournir une cible de 2 % en raison du flou autour du fonctionnement du futur conseil d'agglomération. Les services communs offerts par le conseil d'agglomération aux 16 villes de l'île de Montréal à partir du 1er janvier 2006 seront administrés par la Ville de Montréal.

Un décret du gouvernement provincial doit d'ailleurs venir préciser le partage des responsabilités entre le conseil d'agglomération et les villes défusionnées au cours des prochaines semaines. Ce décret répartira notamment la responsabilité des rues, des aqueducs et des équipements collectifs, ce qui aura des impacts sur les dépenses budgétaires.

Le porte-parole de M. Zampino, Richard Caron, soutient qu'il s'agit d'une enveloppe « provisoire » et qu'elle risque d'être revue en fonction des décrets portant sur le conseil d'agglomération. Il affirme cependant que les modifications pourraient être à la fois à la hausse comme à la baisse.

La cible de 2 % a été imposée en se basant sur le taux d'inflation. Il a été impossible de savoir si la Ville de Montréal a conservé une réserve pour pallier les impacts de la mise sur pied du conseil d'agglomération. En 2005, le budget de Montréal s'élevait à environ quatre milliards et on estime que le conseil d'agglomération sera responsable d'un budget d'environ 2,8 milliards.

Un guide de préparation

Selon M. Caron, les services corporatifs comme ceux des infrastructures ou de la culture se sont aussi vu imposer des cibles. Selon le guide pour la préparation du budget de fonctionnement, que *La Presse* a obtenu, le service des finances propose notamment de faire des « économies » ou des « réaménagements budgétaires » sur les « activités administratives » pour préserver les « niveaux de services aux citoyens ».

Selon la mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Noushig Eloyan, l'administration municipale pousse néanmoins les arrondissements vers des réductions de services. « On peut lever une taxe, mais ce n'est pas intéressant qu'on le fasse puisque les citoyens de Montréal sont déjà punis parce que les arrondissements de l'ex-ville de Montréal sont sous-financés », ajoute-t-elle.

Le guide fourni aux arrondissements leur rappelle d'ailleurs qu'il est désormais possible d'augmenter leurs revenus avec des tarifs locaux, des surplus ou par l'imposition d'une taxe supplémentaire. Le porte-parole de Frank Zampino précise que ce rappel était dans le document l'année dernière et que seulement deux arrondissements ont imposé une taxe locale supplémentaire.

En 2005, les budgets des arrondissements avaient toutefois connu une hausse de 6,6 % en moyenne, passant de 942,6 millions à un peu plus d'un milliard. Une hausse de 2 % représente environ 20 millions de dollars.

Avec l'imbroglio budgétaire, les arrondissements ne seront pas non plus en mesure de présenter leur budget au cours du mois de septembre comme c'est le cas depuis les fusions municipales. Il a d'ailleurs été impossible de savoir si le budget de Montréal pourra être présenté à la fin novembre comme à l'habitude.

EN BREF

Un défusionniste avec Bourque

L'Équipe Bourque-Vision Montréal a annoncé hier ses candidats dans l'arrondissement de LaSalle en vue des élections du 6 novembre. Le conseiller municipal et partisan de la défusion Michael Vadacchino, sera candidat à la mairie d'arrondissement. Dans le district de Sault-Saint-Louis, Gérald Larivière tentera de se faire élire comme conseiller de ville, tandis que Lise Furlatt et Cécile Duhamel brigueront les suffrages comme conseillères d'arrondissement. Giovanni Baruffa sera candidat au poste de conseiller de ville dans le district de Cecil-P.-Newman, alors que Mario Orlando et Sukhdev Sing seront candidats comme conseillers d'arrondissement. La Presse

Baisse de clientèle au cégep

Le nombre d'inscriptions est resté stable à 149 000 dans les cégeps du Québec cet automne. La réalité globale cache toutefois d'importantes chutes de clientèle dans certaines régions, comme en Gaspésie. De ce nombre, 66 000 sont de nouveaux inscrits au cégep, jeunes ou adultes. La proportion de filles continue de grimper, celles-ci représentant maintenant 58 % de la population étudiante totale, encore en hausse de 1 % par rapport à l'an dernier. Plusieurs régions du Québec continuent d'être affectées par une baisse de clientèle, comme la Gaspésie, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie accuse une diminution de 4,6 % de sa clientèle depuis l'année dernière seulement, soit 305 étudiants de moins. PC

Snowbirds: un avion s'écrase

Un avion de la patrouille aérienne canadienne des « Snowbirds » s'est écrasé hier, mais le pilote a pu s'éjecter, a indiqué un porte-parole du ministère de la Défense. L'accident s'est produit juste avant le début d'un spectacle aérien, à Thunder Bay, en bordure du lac Supérieur. AFP

Vote de grève au Manoir Richelieu

Les membres du Syndicat des employés du Manoir Richelieu ont voté à 99 % en faveur d'une grève générale illimitée, hier soir, après une journée mouvementée qui a vu la partie de bras de fer les opposant à la direction de l'hôtel être bel et bien enclenchée. Les syndiqués ont indiqué qu'ils se présenteront au travail, ce matin. C'est à ce moment qu'ils décideront s'ils déclenchent ou non la grève. Priés de cesser leurs moyens de pression, les employés ont dit non et ne sont pas rentrés au travail, une situation qualifiée de lock-out déguisé. PC

Rentrée chamboulée

La Commission scolaire de Laval a annoncé à son tour que la rentrée sera quelque peu chamboulée en raison de la grève d'un jour de ses employés de soutien et de services de garde. Tous les élèves entreront progressivement en classe comme prévu le 30 août, mais les écoles seront fermées le 31, pour finalement rouvrir le 1er septembre.

Un métro plus commercial

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Société de transport de Montréal (STM) prépare l'implantation de 25 haltes commerciales dans les stations de métro comme on en retrouve une sur le quai de la station Lionel-Groulx, a appris *La Presse*.

Le comité exécutif de Montréal a approuvé récemment un règlement d'emprunt d'un peu plus de 3,5 millions pour financer des « projets en immobilisations ». Là-dessus, le STM compte utiliser 1,8 million pour retaper ses installations pouvant accueillir des commerces dans le métro.

Selon Brigitte Sénécal, porte-parole de la STM, cette somme servira à améliorer le système de plomberie, d'électricité et de gicleurs d'eau. « Les rénovations touchent 25 stations. Il s'agit du nouveau concept développé par Métrocom comme à la station Lionel-Groulx », précise-t-elle.

Métrocom est une filiale de la STM mise sur pied pour exploiter le volet commercial du métro. La STM a récemment réglé un litige judiciaire avec les actuels locataires du métro ouvrant la voie au développement commercial du métro. Les actuels locataires resteront en place, mais leurs installations seront rénovées.

À la station Lionel-Groulx, un dépanneur Couche-Tard, un Dunkin'Donuts, un disquaire et un café ont ouvert leurs portes récemment. La porte-parole de la STM explique que les haltes commerciales se retrouveront à différents endroits dans les stations, là où l'espace le permet.

La prochaine station visée par ce projet est McGill cet automne, où une superficie d'environ 4000 pieds carrés sera disponible. Les noms des nouveaux locataires ne sont pas encore connus, En 2006, les stations Angrignon, Bonaventure, Sherbrooke, Berri-UQAM, Pie-IX, Honoré-Beaugrand et Vendôme feront partie des 11 stations rénovées. Les autres stations comme Fabre, De l'Église et Guy-Concordia seront rénovées plus tard.

Selon Raymond Lussier, directeur de la commercialisation de Métrocom, les haltes commerciales permettront de prolonger le séjour des voyageurs dans le métro et de rendre leur passage plus agréable. La STM estime aussi que cette commercialisation lui rapportera environ cinq millions au cours des 10 prochaines années.

CANTONS DE L'EST
www.cantonsdelest.com/automne
1 800 355-5755

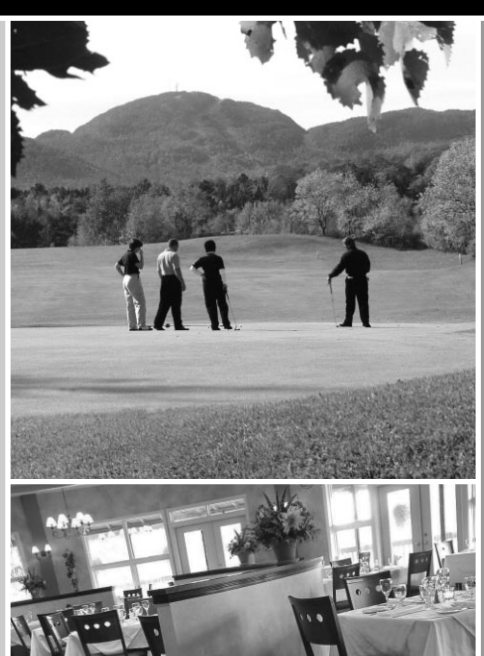
UN AUTOMNE FLAMBOYANT DANS LES CANTONS-DE-L'EST
Pour l'occasion, la région se pare de ses plus beaux atours en affichant mille et une couleurs.

AFIN D'EN PROFITER PLEINEMENT :

- UNE TRENTAINE DE FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS
- RANDONNÉE PÉDESTRE ET HÉBERTISME AÉRIEN
- GOLF ET VÉLO
- REPAS GASTRONOMIQUES
- ANTIQUAIRES
- VILLAGES PITTORESQUES
- AUBERGES SYMPATHIQUES
...ET PLUS ENCORE!

Nos offres promotionnelles sont toujours disponibles. Imprimez vos E-COUPONS sur WWW.CANTONSDELEST.COM et profitez de votre visite sur le site pour participer aux concours et courez la chance de gagner l'un des nombreux forfaits en promotion!

CONCOURS





Tourisme CANTONS-DE-L'EST cantonsdelest.com
Québec bonjourquebec.com
3330686





RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE
rima.elkouri@lapresse.ca

La culture dans l'égout



Que veut-on pour Montréal? Des égouts ou des musées? C'est la drôle de question que nous posait le sénateur Serge Joyal, dans un texte publié dans *La Presse*, samedi.

Dans cette lettre destinée au maire Gérald Tremblay ainsi qu'aux ministres Line Beauchamp et Jean Lapierre, le sénateur constate que, sur le plan de la culture, Montréal perd encore et toujours du terrain au profit de Toronto. Selon lui, notre ville a manqué son virage il y a quatre ans, lorsque le Programme fédéral d'infrastructures publiques a été mis de l'avant. Alors que Toronto a décidé d'investir massivement les fruits de ce programme dans ses équipements culturels, Montréal, pauvre ville déchue aux bas troués, a choisi de les engloutir dans la réfection de ses égouts et de son réseau d'eau.

« Des centaines de millions ont donc été enfouis dans les rues éventrées de la ville, écrit le sénateur. C'était utile, mais était-ce stratégique? »

Qu'on le veuille ou non, nous dit le sénateur, Montréal est en train de perdre son statut de capitale culturelle du pays. Pendant que nous pataugeons dans nos égouts, Toronto voit grand. On y a agrandi pour 200 millions le Royal Ontario Museum. On a agrandi pour 180 millions le Musée des beaux-arts de l'Ontario en suivant les plans de l'architecte de renommée internationale Frank Gehry. On a investi 181 millions dans l'Opera House... La liste de projets d'envergure énumérés par le sénateur a de quoi rendre jaloux.

Le constat du sénateur Joyal, bien qu'en partie juste, m'apparaît tout de même un peu réducteur. Bien sûr que la réfection des égouts n'est pas la façon la plus *glamour* de redorer l'image d'une ville. Bien sûr que Toronto, longtemps considérée comme une ville puritaine et ennuyeuse, n'est plus le somnifère d'autrefois. Bien sûr qu'à côté de Toronto, Montréal n'est qu'un grand village attachant.

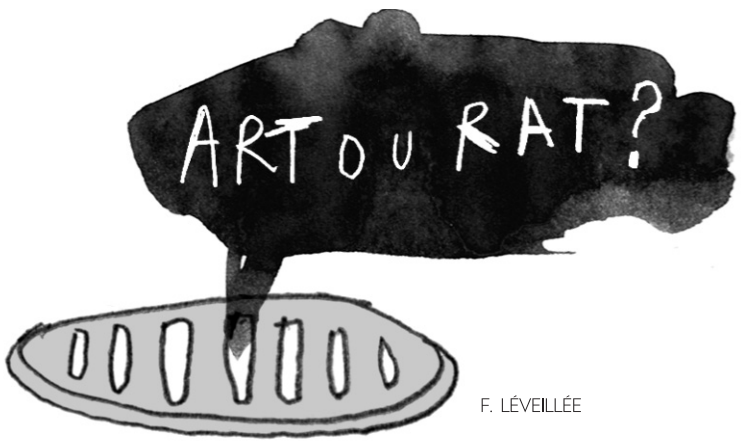
Il reste qu'investir dans la réfection des égouts et des conduits d'eau n'est pas vraiment un choix. C'est une corvée obligatoire. Entre l'eau potable et l'opéra, il n'y a pas d'hésitation possible. Entre le ballet et la prévention des inondations qui offrent des bains d'égout à la ville, pas plus.

Et puis, au-delà de ce débat somme toute assez rhétorique entre les pro-égouts et les pro-culture (y a-t-il vraiment quelqu'un qui soit contre l'un ou l'autre?), il y a un truc assez fondamental qu'on passe sous silence: la culture d'une ville ne se calcule pas en millions investis dans les infrastructures culturelles. Ce n'est pas qu'une affaire de musées prestigieux, de salles de spectacles et de gros sous. C'est bien plus que cela. La culture, c'est aussi et peut-être même surtout, ce qui n'est pas au musée, ce qui ne se calcule pas, ce qui est dans la rue, dans la tête des gens, dans leur manière d'être, de vivre, de manger... Et c'est pourquoi, bien qu'elle soit de plus en plus belle, Toronto, hissée comme elle est sur ses talons hauts de designer, je lui préfère, encore et toujours, Montréal et ses bas troués.

• • •

En parlant d'égout, il semble que, malgré la bonne tenue des souterrains torontois, une odeur puissante d'égout originaire de la Ville reine ait réussi à se frayer un chemin jusqu'à Montréal. Au moment même où un sondage Léger Marketing nous confirme qu'une majorité de gens au pays en ont soupé de l'affaire Karla Homolka, le *Toronto Sun* et son petit cousin d'ici, le *Journal de Montréal*, ont eu la bonne idée, au nom de l'intérêt public bien sûr, d'en rajouter en nous servant un petit dessert graisseux sur un plateau d'argent.

« Vous en avez soupé de cette histoire? Allons, ne soyez pas timides! Encore une petite bouchée... » semblent-ils nous dire depuis deux jours.



F. LÉVEILLÉE

Ainsi, au nom de l'intérêt public et de la sécurité de nos enfants, on a traqué la criminelle la plus connue du pays. Madame promène son chien sur les trottoirs de Longueuil, apprend-on. Elle prend le métro, oui, oui. Elle mange de la crème glacée. Elle s'est teint les cheveux, quelle surprise. Elle a pique-niqué au parc avec le quincaillier chez qui elle travaillait, oulala. Jusqu'à ce que la police l'avertisse que ce monsieur qui prétendait vouloir lui donner une deuxième chance n'était pas « quelqu'un de recommandable » et que des accusations étaient sur le point d'être déposées contre lui.

Au nom de l'intérêt public, bien sûr, le quincaillier, qui a des antécédents judiciaires mineurs, aurait alors tenté en vain d'obtenir 35 000$ d'un journaliste de TVA en échange de révélations-chocs sur sa « protégée ». Au nom de l'intérêt public, il aurait laissé ses deux enfants seuls en compagnie de la dame, pour réaliser après coup qu'il s'agissait là, oups! d'une violation de ses conditions de libération... Au nom de l'intérêt public, il a aussi « révélé » que Karla livrait des petits plats à son ex-petit ami en prison, histoire jugée par ailleurs complètement farfelue par le Service correctionnel du Canada. « C'est un pénitencier, ici, pas un moulin », y a-t-on rappelé à ceux qui croient que Karla, un petit panier d'osier sous le bras, pourrait vraiment aller livrer des biscuits à des prisonniers.

Bref, en tentant au nom d'un soi-disant intérêt public de discréditer encore plus Karla Homolka, le quincaillier et les médias détenteurs de ce « scoop » n'ont finalement fait qu'une chose: se discréditer encore plus eux-mêmes avec cette navrante opération de lynchage.

APARTÉ

« (...) Malgré tous ses festivals d'été et ses millions de personnes dans les rues, Montréal est en passe, lentement mais sûrement, de perdre son statut de capitale culturelle du pays. Toronto a pris une telle longueur d'avance que Montréal continuera bien d'être une ville charmante où « la joie de vivre » est proverbiale mais où, en fait, les infrastructures culturelles seront d'une autre époque, comme figées dans le temps, monuments d'une gloire passée. »

(Extrait de la lettre Montréal déclassé du sénateur Serge Joyal. Pour lire le texte intégral: **www.cyberpresse.ca/opinions**)

FAITES LE BILAN LA PRESSE AFFAIRES.com

NOUS SOMMES TOUJOURS EN AVANCE
SUR NOS COMPÉTITEURS
POUR QUE VOUS LE SOYEZ AUSSI.


AUDIOVOX^MC SMT5600
EXCLUSIF


TREO^MC 650 DE palmOne
EXCLUSIF


BLACKBERRY 7290^MC
EXCLUSIF

Rogers s'assure que vous gardiez votre longueur d'avance en vous offrant:

- Le plus grand choix d'appareils combinant la voix et le courriel ainsi que les toutes dernières innovations technologiques bien avant tout le monde.
- Le seul réseau qui vous permet d'utiliser votre appareil partout dans le monde, et ce, comme si vous étiez à la maison.
- Un service interne d'assistance technique pour le BlackBerry entièrement voué à ses usagers.

Pour de plus amples renseignements au sujet de nos solutions d'affaires, communiquez avec nous sans tarder au 1 866 819-9991.

ROGERS^MC
Votre monde. Maintenant.

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
4455, rue Saint-Denis (514) 845-8353
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Centre Eaton (514) 849-5646
Place Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
Centre Rockland (514) 735-4086
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 747-1777
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BELŒIL
Mail Montenach (450) 467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355

GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau (450) 671-2303
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (boutique) (450) 687-5386
Carrefour Laval (kiosque) (450) 686-7566
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe (514) 642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
135, boul. Curé-Labelle (450) 419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant (450) 635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

LA SOURCE PAR CIRCUIT CITY · ROGERS plus · ROGERS VIDEO · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Consultez rogers.com/deplacement pour obtenir le détail de nos ententes de service voix et transmission de données avec divers pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Australie. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. ©2005 Research In Motion Limited. Tous droits réservés. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited utilisées sous permission. ©2005 palmOne, Inc. Tous droits réservés. palmOne, Treo, les logos palmOne et Treo ainsi que Blazer font partie des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à ou sous licence exclusive de palmOne, Inc. ou de ses filiales. Palm, Palm OS, HotSync et le logo Palm Powered sont des marques de commerce ou des marques déposées autorisées de palmOne, Inc. UTStarcom/Audiovox Communications • 5155, Spectrum Way, Unit #5, Mississauga (ON) L4W 5A1 • UTStarcom et le logo de UTStarcom sont des marques déposées appartenant à UTStarcom, Inc. ou à ses filiales. Audiovox est une marque déposée appartenant à Audiovox Corp. Tous droits réservés. Tous les autres noms de marques et de produits mentionnés peuvent être des marques de service, des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs. ^MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil inc. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. ©2005

3336564A

ACTUALITÉS

Le «protecteur» de Karla Homolka à son tour au banc des accusés

Richer Lapointe a été suivi par les médias jusqu'au palais de justice de Longueuil

HUGO MEUNIER

C'est l'histoire de l'arroseur arrosé. Après avoir traqué son ex-employée Karla Homolka, le propriétaire d'une quincaillerie de Longueuil se retrouve à son tour pourchassé par les médias.

Au dire de Richer Lapointe, c'est pour protéger la population qu'il a levé le voile sur l'affaire.

D'autres thèses, moins héroïques, ont été évoquées depuis. À commencer par celle où Richer Lapointe a offert les présumées confidences compromettantes de Karla Homolka au réseau TVA en échange de 35 000 $. Le quincaillier nie avec véhémence avoir monnayé ses informations, avec qui que ce soit, y compris Sun Media.

Le passé judiciaire de Richer Lapointe porte également un dur coup à sa crédibilité. Introduction par infraction, violence conjugale, agression sexuelle, vol qualifié, le dénonciateur de la plus célèbre meurtrière au pays se retrouve à son tour au banc des accusés.

Hier, Richer Lapointe se trouvait d'ailleurs au palais de justice de Longueuil pour répondre à des accusations de voies de fait et d'agression sexuelle contre une femme. Il a été relâché sous conditions, avec la promesse de revenir devant le juge le 14 septembre.

Pourchassé par une meute de journalistes dans les couloirs du palais de justice, Richer Lapointe, défiguré par une explosion ayant causé des brûlures sur 80 % de son corps, s'est finalement livré aux médias hier après-midi.

Pour rétablir sa réputation qu'il considère entachée par un tissu de mensonges, Richer Lapointe a convoqué une conférence de presse pour demain matin. Il rendra alors publique une partie des enregistrements qu'il a fait des propos de Karla Homolka, sur un magnétophone numérique dissimulé dans sa quincaillerie, et dont certains extraits ont été publiés dans le numéro d'hier du *Journal de Montréal*. « Ça va prouver et rétablir beaucoup de choses. Je ne suis pas un menteur », a affirmé le quincaillier. Richer Lapointe jure que l'initiative de piéger Karla Homolka ne vient pas de lui. Pour se « protéger », « quelqu'un » lui aurait conseillé de dissimuler un magnétophone. Il a refusé de dire qui.

Et celui qui se considérait comme un frère pour Homolka croit néanmoins aux chances de réhabilitation de son ancienne employée. « C'est une bonne personne, très travaillante et intelligente, mais elle a tendance à être un peu naïve et stupide. »

Il tend maintenant la main à Karla Homolka, pour qu'elle affronte avec lui les médias de l'Ontario et du Québec afin de faire éclater la vérité au grand jour. Dans son numéro d'hier, le quotidien ontarien *Toronto Sun* affirme connaître la nouvelle adresse et la nouvelle identité de Karla Homolka. Un avis juridique empêcherait la publication de ces informations. L'ex-détenue se trouverait quelque part à Montréal.

Quant à l'endroit présumé où Karla Homolka aurait vécu de juin jusqu'à il y a quelques jours, le mystère plane.

Le modeste 3 1/2 de la rue Préfontaine, à Longueuil, identifié comme le logement d'Homolka, est en réalité habité par un sympathique gaillard. Hier, il a juré en riant ne jamais avoir hébergé Karla Homolka ni même avoir entendu parler d'elle dans l'immeuble à six logements.

Deux étages plus bas, l'histoire est tout autre. « Je l'ai croisée deux fois dans l'escalier et je l'ai reconnue. Elle ne parlait à personne », raconte Mme Boulard. Dans la nuit de samedi, Mme Boulard aurait entendu des gens déménager des meubles lourds dans l'escalier. Mais par la fenêtre de l'appartement en question : une table, des fruits, une cafetière et un livre de voyage pour l'Amérique du Sud. Au loin, le son du téléphone.

En pleine tempête médiatique, ce sont finalement les Justiciers masqués qui auraient été les seuls à entrer en contact avec Karla Homolka. Hier, en fin d'après-midi, le duo d'humoriste a piégé l'ex-femme de Paul Bernardo et son avocate, en se faisant passer pour le ministre de la Justice du Québec, Rémi Marcoux, et une adjoint au cabinet.

LES FAITS

Richer Lapointe soutient que Karla Homolka a enfreint deux des 14 conditions de libération qui lui ont été imposées à sa sortie de prison en juin dernier. Des bribes de témoignages enregistrés rapportent qu'Homolka tente d'aider le fils d'une amie détenue à Joliette. On y révèle aussi que la célèbre criminelle cuisine pour son ancienne flamme, le meurtrier Jean-Paul Gerbet.

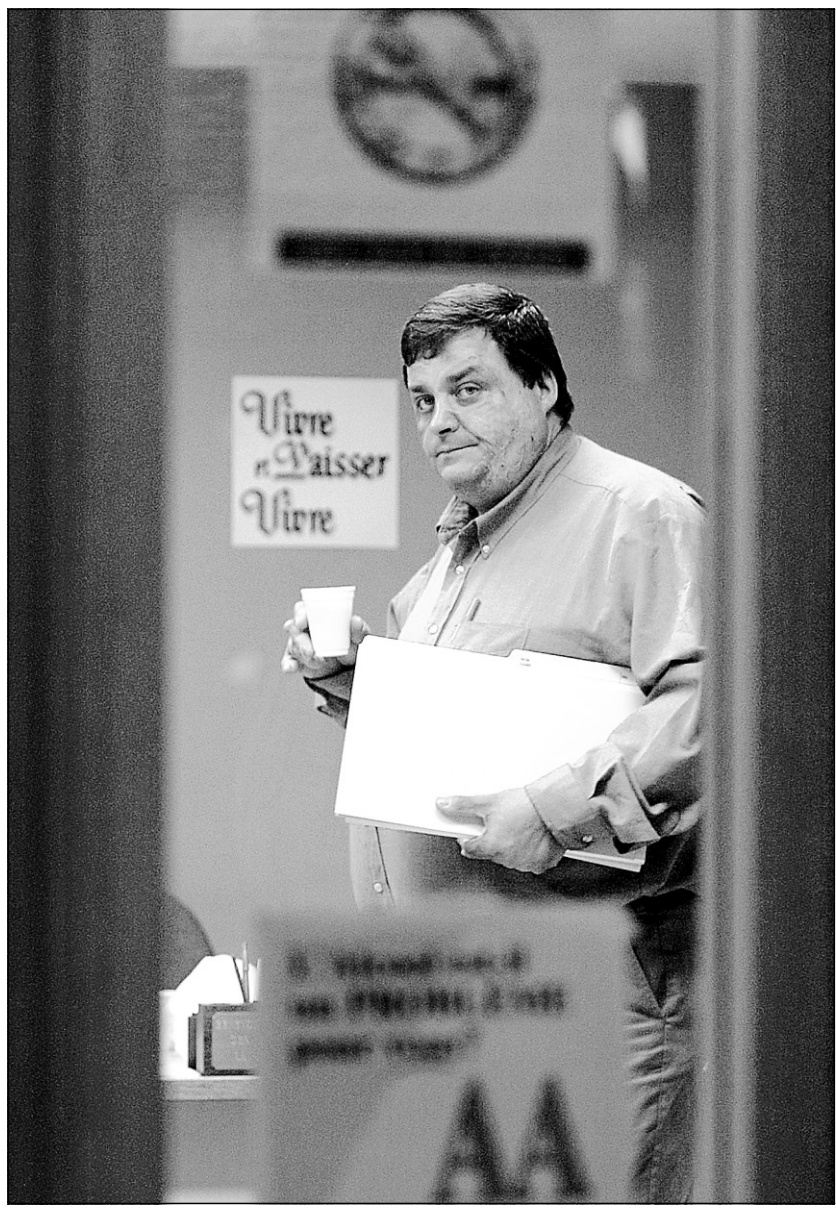


PHOTO PC ©

Richer Lapointe a comparu hier pour répondre à des accusations de voies de fait et d'agression sexuelle contre une femme.

Les délinquants sexuels dépistés en un clic de souris aux États-Unis

SEXUELS
suite de la page A1

Si on clique sur l'un d'eux, on obtient instantanément plus de renseignements sur un criminel en particulier.

« C'est vraiment conçu pour protéger les familles. Pour les aider à connaître leur communauté et identifier les délinquants sexuels qui peuvent vivre tout près », a expliqué hier à *La Presse* l'un des créateurs du site, Mark Olsen.

Mon voisin le délinquant

L'initiative n'est pas inédite. Depuis l'adoption de la « loi Megan », du nom d'une fillette de 7 ans violée et tuée au milieu des années 90, tous les États doivent posséder un répertoire des délinquants sexuels.

Et la plupart des gouvernements affichent, sur leurs sites Web, photos et adresses de ces criminels. En 2003, la Cour suprême des États-Unis a jugé ce procédé parfaitement légal.

« Les gouvernements ont déjà mis cette information sur leurs sites Internet. Nous la rendons simplement plus facile à utiliser et plus interactive. Le but est de donner au public un meilleur accès à l'information », a dit Olsen, entrepreneur de 34 ans.

Ainsi, en un tournemain, j'ai pu apprendre hier que six délinquants sexuels vivent dans mon quartier à Washington, le plus proche demeurant à moins de cinq pâtés de maisons de mon appartement. J'ai obtenu sans difficulté le nom et la photo de cet homme, le crime pour lequel il a été condamné et même le type de tatouages qu'il arbore sur la poitrine.

Orbizon n'est pas la première entreprise à offrir ce type de service, mais aucune autre ne le faisait jusqu'ici à la fois gratuitement et aussi efficacement. C'est pourquoi les médias américains en vantent actuellement les mérites.

Ce faisant, ils omettent souvent de mentionner les critiques, en provenance entre autres de l'American Civil Liberties Union. Selon l'organisme, de telles initiatives nuiraient à la réhabilitation et à la vie en société des anciens criminels. Une poignée d'États américains refusent d'ailleurs de permettre à une tierce partie de publier les données disponibles sur les délinquants sexuels.

Délinquants et GPS

La politique du gouvernement canadien, qui possède maintenant un registre national des délinquants sexuels, est encore plus stricte. « Les renseignements qui y sont inclus ne sont pas accessibles au public, mais seulement à la police. C'est donc sûr qu'on ne mettra pas les adresses sur un site Web », a indiqué un porte-parole de la GRC à Ottawa, Paul Marsh.

« Après avoir purgé leur peine, les délinquants bénéficient des mêmes droits que tous les autres Canadiens. Nous devons trouver un juste équilibre entre les droits du public et ceux des délinquants », a dit Zuwena Robidas, la porte-parole du ministère canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Un discours qui n'a pas la cote en sol américain. Le vent de droite qui y souffle et la frénésie médiatique qui accompagne chaque crime commis par un prédateur sexuel récidiviste poussent les politiciens à serrer la vis.

On rapportait récemment que le Tennessee et la Louisiane vont même jusqu'à obliger des délinquants à porter des systèmes de détection GPS. Et dans 14 États, on leur interdit d'habiter dans certaines zones à leur sortie de prison, y compris près des écoles.

Les usagers du site **mapsexoffenders.com**, pour leur part, semblent comblés. « C'est excellent, a écrit un Texan cité par l'entreprise. Ma femme et moi prévoyons déménager bientôt et nous avons deux adolescents. Ça va nous aider pour notre déménagement. »



© 2005 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et toutes les désignations de modèles BMW sont des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

MEURTRE DE SHANNA POISSANT

L'accusé comparaît

MARCEL LAROCHE

Accusé du meurtre prémédité de Shanna Poissant, 16 ans, dont le corps a été trouvé le 26 juillet dernier dans un terrain boisé de la région d'Hemmingford, Kurt Lauder a été ramené devant le tribunal, hier, en vue de prendre connaissance de la preuve.

L'ex-agent de sécurité de 22 ans est resté de glace pendant toute la durée de cette procédure présidée par le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, au palais de justice de Valleyfield.

Après avoir déposé une partie de la preuve recueillie par les policiers de la SQ, la procureure de la Couronne, Mylène Grégoire, s'est entendue avec l'avocat de l'accusé, Leonard Waxman, pour reporter la cause pour la forme au 21 octobre prochain.

L'accusé au physique impressionnant, qui participait à des spectacles de lutte professionnelle avant son arrestation, est en cellule en attendant la suite des du processus.

La disparition de Shanna Poissant a été signalée à la police le 11 juillet. Le suspense a pris fin tragiquement le 26 juillet avec la découverte du cadavre de l'adolescente sous quelques centimètres de terre, près d'une piste cyclable, et par l'arrestation du jeune Lauder et de ses parents, Ian Lauder, 61 ans, et Suzanne Grosser-Lauder, 52 ans.

Kurt Lauder a été accusé de meurtre prémédité tandis que des accusations de complicité après le fait ont été déposées contre ses parents. Ces derniers ont pu recouvrer leur liberté moyennant une caution en argent en attendant leur enquête préliminaire.

EN BREF

Investiture au PQ

Farouk Karim, 28 ans, natif de Madagascar, a remporté la soirée d'investiture du Parti québécois dans Outremont hier. Le jeune militant a rejoint le PQ il y a environ un an, après avoir été très actif dans le mouvement étudiant de grève au Québec. L'éducation sera son cheval de bataille. Mais il entend aussi « travailler » sur le terrain pour améliorer l'accessibilité à des logements dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges, et veut se concentrer sur l'intégration des immigrants. « On sent un changement dans le vote de la population allophone », affirme le candidat.

Sara Champagne

La course municipale dans Outremont

Devant 300 personnes, l'équipe de Gérald Tremblay a tenu sa soirée d'investiture dans Outremont, hier soir. Stéphane Harbour se relance dans la course à la mairie de l'arrondissement. La conseillère Marie Cinq-Mars se représente, mais dans le district électoral Robert-Bourassa, tandis que Claude B. Piquette mènera la course dans le district Joseph-Beaubien.

Des nouveaux arrivés : Ana Numes, dans le district électoral Jeanne-Sauvé, et Louis Moffatt, dans le district Claude-Ryan.

Sara Champagne

Avertissement. La chanson que vous choisirez peut susciter, chez les gens qui vous appellent sur votre cell, visions et/ou fantasmes à votre sujet. Choisissez prudemment.



Service Sonneries pour appelant GRATUIT avec nos nouveaux forfaits mobilité **Tout-en-un***.



Magasins **Espace Bell** et **Bell Mobilité**

bell.ca/sonneriespourappelant

1 888 4MOBILE

Bell

Et bien simple.MC

L'offre prend fin le 31 octobre 2005; réservée aux nouvelles activations d'un téléphone compatible avec le forfait Décroche, Décroche-pouce ou Décroche-mâchoire de Bell Mobilité. Services disponibles là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Frais d'interurbains et d'itinérance (y compris impôt étranger) en sus. D'autres conditions s'appliquent. *Inclut une sonnerie pour appelant gratuite par mois; à partir de 2 $ par sonnerie pour appelant additionnelle. Minutes de temps d'antenne local sont utilisées pendant le téléchargement. Chaque sonnerie pour appelant expire après 90 jours.

3335628A

3336634

RIVIÈRE MAGPIE

Québec autorise une centrale privée

CHARLES CÔTÉ

Pour la première fois depuis 10 ans, une minicentrale hydroélectrique privée sera construite au Québec, avec l'autorisation du projet de la société Hydromega sur la rivière Magpie, sur la Côte-Nord.

Les ministres du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, et des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, ont annoncé hier qu'ils autorisaient la construction d'une centrale de 40 mégawatts sur cette rivière, à l'emplacement d'un barrage désaffecté.

À pleine puissance, cette centrale pourrait alimenter l'équivalent de 6000 maisons chauffées à l'électricité.

Le projet de 54 millions « concilie harmonieusement les dimensions économique, environnementale et sociale qui sous-tendent le développement durable », a déclaré le ministre Corbeil. Le permis prévoit des mesures pour protéger deux espèces de poissons, a indiqué pour sa part le ministre Mulcair.

L'an dernier, l'écologiste américain Robert Kennedy Jr s'était joint à une expédition organisée par la Fondation Rivières pour contester le projet. M. Kennedy avait alors affirmé que la Magpie avait le potentiel d'attirer chaque année des milliers d'adeptes de rafting.

Hier, la Fondation Rivières a maintenu que c'était une erreur de construire ce barrage. « La décision compromet gravement le potentiel touristique de calibre international de la rivière », a affirmé la Fondation.

Afin de faire accepter son projet, le promoteur Hydromega s'est entendu avec les autorités locales. La MRC de Minganie est partenaire du projet. Elle en tirera des redevances de 300 000 $.

Cependant, affirme la Fondation Rivières, un projet de plus petite envergure et entièrement public aurait permis à la fois de préserver la rivière et de rapporter jusqu'à 2,2 millions par année. « Cette solution n'a pas été considérée aux audiences publiques du BAPE, soutient la fondation. Elle n'a pas été documentée par le gouvernement, ni par la MRC. »

Il n'a pas été possible de joindre les dirigeants d'Hydromega hier.

En octobre dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement avait conclu que le projet aurait peu d'impacts écologiques négatifs, mais qu'un rapide apprécié des adeptes de rafting disparaîtrait.

Le BAPE affirmait aussi dans son rapport que le reste du cours de cette « majestueuse rivière » devrait être « protégé légalement » à cause de son « très grand intérêt sur le plan écologique, paysager et récréotouristique ». À cet égard, le gouvernement n'a rien annoncé hier.

Au-dessus de leurs affaires

MARISSAL
suite de la page A1

Et même avec une certaine nonchalance, comme si tous leurs problèmes du printemps dernier étaient désormais derrière eux.

Mardi en fin d'après-midi, par exemple, dans le bar plein à craquer de l'hôtel Delta, un débat faisait rage parmi quelques députés, sénateurs et attachés politiques (et journalistes, avouons-le) sur les attraits physiques de Belinda Stronach, la transfuge conservatrice qui leur a permis de survivre à un important vote de défiance, en mai. Elle n'est pas si *cute* que ça, disait l'un. Oui, mais t'as vu ce qu'elle porte, ça vaut une fortune, réplique une autre. Tu penses qu'elle voit un chirurgien ? Non, non, mais elle a perdu du poids, elle doit porter du 2.

Au-delà des potins et des badineries, on remarquait surtout à quel point les libéraux ne connaissent pas leur nouvelle collègue ministre qui, elle, avait vraiment l'air de s'être trompée de caucus, seule à sa table en train de boire du thé pendant que ça trinquait joyeusement autour.

Pour la première fois depuis qu'ils ont été élus, il y a 14 mois, les libéraux de Paul Martin semblent au-dessus de leurs affaires. Au point où quelques-uns frisent l'excès de confiance et affichent, déjà, une certaine arrogance envers l'opposition. Cet empressement de donner aux Canadiens une bonne baisse d'impôts cet automne, notamment, sent l'électoralisme à plein nez.

Il est vrai que le climat politique est plus favorable aux libéraux en cette fin d'été qu'il ne l'était il y a trois mois à peine. Vrai aussi que le chef conservateur, Stephen Harper, malgré de vaillants efforts de relations publiques, ne s'en va nulle part, au grand désespoir de ses troupes. Vrai, enfin, que les sondages indiquent une remontée des libéraux au pays, y compris au Québec. Les libéraux de Paul Martin sont en outre convaincus d'avoir marqué des points durables dans les communautés culturelles avec la nomination de Michaëlle Jean au poste de gouverneure générale. Tellement convaincus, en fait, qu'ils aimeraient bien refaire le coup avec la nomination de la prochaine lieutenante-gouverneure à Québec (oui, ce serait une femme, idéalement). Avis aux intéressées, le gouvernement cherche activement une remplaçante à Lise Thibault.

En outre, l'arithmétique fait en sorte qu'il sera plus difficile cet automne pour l'opposition de renverser le gouvernement aux Communes.

Le moral, naturellement, est donc meilleur que lors du dernier caucus préparatoire, en janvier, quand les libéraux marchaient d'un pas résigné vers l'échafaud.

Mais de là à dire, comme on l'entend ces jours-ci dans l'entourage de Paul Martin, que le PLC pourrait remonter à près de 40 % dans les intentions de vote au Québec et qu'il pourrait reprendre des sièges perdus en juin 2004 ou que la guerre entre les clans Chrétien et Martin est finie, c'est aller un peu vite en affaires.

Cette guerre, comme les problèmes électoraux des libéraux au Québec, pourrait fort bien renaître en novembre au moment du dépôt du rapport Gomery. S'il est vrai, comme ils le disent, que les candidats se pressent de nouveau en vue des prochaines élections, il vaudrait peut-être mieux les investir avant novembre, parce qu'après, ils vont peut-être changer d'idée. (Les députés battus David Price, Diane Saint-Jacques, Nick Discepola, entre autres, seraient intéressés à tenter à nouveau leur chance.)

Les libéraux se rassurent en disant que le rapport Gomery ne pourra jamais être aussi dévastateur que les révélations entendues lors des audiences de la commission sur le scandale des commandites. Il serait difficile, en effet, d'être plus percutant, mais on peut néanmoins présumer que le juge Gomery ne sera pas tendre envers le Parti libéral. De plus, les procès de Chuck Guité et Jean Brault, prévus cet automne, pourraient aussi secouer la barque libérale.

Autre problème à l'horizon pour Paul Martin : les déboires du gouvernement libéral de Jean Charest, qui pourraient se répercuter sur les cousins fédéraux.

À l'approche des élections, M. Martin devra aussi faire attention de ne pas meurtrir trop d'ego avec un remaniement ministériel attendu prochainement. Denis Coderre, notamment, se voit bien revenir au cabinet, convaincu d'être blanchi par la commission Gomery. M. Coderre avait compris, au moment de son éviction du cabinet en juillet 2004, que c'était la condition préalable à son retour. Malheureusement pour lui, l'entourage immédiat de Paul Martin ne se rappelle pas lui avoir fait une telle promesse.

Il y a aussi Liza Frulla, que l'on dit en danger au cabinet. La ministre du Patrimoine aurait aussi été froissée que l'on ne pense pas à elle pour le poste de gouverneure générale.

Rumeurs de remaniement, petits et grands règlements de comptes, jeux de coulisses, pas de doute, les vacances sont bel et bien finies pour les libéraux.

COURRIEL

Pour joindre »Notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca



Voici la combinaison gagnante.

Le Motorola V262 et le forfait Parlez-moi 25



Motorola V262

0$*

(avec un contrat de 3 ans)

PARLEZ-MOI 25

25 $/mois†

Appels locaux entrants illimités

- Jusqu'à 100 minutes d'appel interurbain au Canada
- Jusqu'à 1 000 minutes le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps
- Messagerie vocale 3, appel en attente et appel conférence
- Accès à une couverture inégalée



TELUS mobilité^MD

le futur est simple^MD

3332570A

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Wilderton Mall

Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis

Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest

Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX

Communications MOBILENET inc., local GR-2
5165, ch. Queen-Mary

Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire +
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin

PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Terrasses Mascouche

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

3335792

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · teleplus · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · Home Hardware · Zellers

*Offre valable jusqu'au 4 septembre 2005 avec nouvelles mises en service au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, ou jusqu'à épuisement des stocks. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. † Offre valable jusqu'au 18 septembre 2005. Taxes, frais d'interurbain au-delà des minutes incluses dans le cadre du forfait, temps d'antenne additionnel, frais d'itinérance, frais pour les services payables à l'usage, frais mensuels d'accès au réseau et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué en sus. © 2005 TELUS Mobilité.

Les médecins sont plus nombreux à revenir au Canada qu'à quitter le pays

Fini, l'exode!

ANDRÉ NOËL

Pour la première fois en 35 ans, les médecins sont plus nombreux à revenir au Canada qu'à quitter le pays, affirme l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) dans un rapport publié hier.

Le phénomène, observé l'année dernière, suit une tendance qui se manifeste depuis plusieurs années, et qui ne semble pas vouloir prendre fin. Ce n'est donc pas un accident de parcours.

« Ces nouvelles données vont dans le sens de la tendance à la baisse, depuis le milieu des années 90, du nombre de médecins qui quittent le Canada pour profiter d'occasions à l'étranger », explique Steve Slade, coauteur du rapport.

Mais c'est la première fois depuis 1969, et peut-être depuis plus longtemps encore, que le nombre de médecins qui entrent au pays dépasse le nombre de médecins qui partent. (Les statistiques antérieures à 1969 ne sont pas disponibles.) C'est ce qui fait dire à M. Slade que 2004 est une année « historique » à cet égard.

Un total de 317 médecins sont revenus au pays l'année dernière, alors que 262 sont partis. Dix ans plus tôt, ils étaient presque trois fois plus nombreux à quitter le Canada.

« Ces nouvelles données vont dans le sens de la tendance à la baisse, depuis le milieu des années 90, du nombre de médecins qui quittent le Canada pour profiter d'occasions à l'étranger. »

Ces données statistiques apportent un démenti catégorique aux groupes de pression et aux partis politiques qui, depuis quelques années, brandissent l'exode des médecins pour prouver que les systèmes de santé canadien et québécois sont mal en point et doivent subir une opération majeure.

Par exemple, lors de la dernière campagne électorale, l'Action démocratique du Québec affirmait dans sa publicité que 500 médecins avaient « fui » le Québec. Mais l'ADQ omettait de préciser que cet exode s'était déroulé sur plusieurs années et, surtout, elle n'indiquait pas combien de médecins étaient revenus.

L'Institut canadien d'information sur la santé signale par ailleurs que le nombre de médecins a augmenté de 5 % entre 2000 et 2004, passant de 57 803 à 60 612. Mais cela ne signifie pas que les Canadiens peuvent consulter un médecin de famille ou un spécialiste plus facilement.

La population canadienne a elle aussi augmenté, si bien que le nombre de médecins par 100 000 habitants est resté relativement stable. Le rapport est passé de 94 à 98 médecins de famille et de 93 à 91 spécialistes (pour un total de 189 médecins) par 100 000 habitants.

Le rapport le plus élevé au Québec

C'est au Québec et en Nouvelle-Écosse que le rapport est le plus élevé : 213 pour 100 000 habitants. Le nombre de médecins augmente peu au Québec (2,4 % en quatre ans), alors qu'il augmente beaucoup dans des provinces comme l'Alberta (18,7 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (18 %).

La profession se féminise rapidement. Presque la moitié des jeunes médecins canadiens (47 % des moins de 40 ans) sont des femmes... Or, à moins d'une révolution médicale bien peu probable, ce sont elles qui continueront de porter les bébés et de les mettre au monde. En raison des congés de maternité, elles travailleront moins que leurs collègues masculins.

Un autre phénomène n'améliorera pas l'accès des patients aux médecins : 6 % d'entre eux prendront leur retraite au cours des deux prochaines années. En effet, la profession vieillit. L'âge moyen des médecins a presque atteint 50 ans. De 2000 à 2004, la proportion de médecins de moins de 40 ans a baissé de 13 %.

L'Institut canadien d'information sur la santé est un organisme à but non lucratif mis sur pied par les ministres de la Santé des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral.

Katrina arrive en Floride

AGENCE FRANCE-PRESSE

MIAMI – Un préavis de tempête tropicale a été émis hier par les autorités américaines pour la côte est de la Floride et les Keys en raison de la présence au large des côtes d'une tempête tropicale baptisée *Katrina*. Selon les prévisions du Centre national des ouragans (NHC) de Miami, l'oeil de la tempête aurait dû toucher la Floride dans la nuit.

Hier, les vents maximaux étaient de 75 km/h avec des rafales plus fortes. Cette 11e tempête de la saison aux États-Unis se renforcer durant les 24 prochaines heures et provoquer surtout de très fortes pluies sur les zones qu'elle traverse.

D'ores et déjà, *Katrina* a provoqué une nouvelle hausse du prix du baril de brut. Les investisseurs craignent notamment qu'elle perturbe la production de pétrole dans le golfe du Mexique où se concentre un quart des installations pétrolières des États-Unis.

Cet automne, remplissez vos sacs de produits de valeur.

Que ce soit pour la rentrée des classes ou le bureau, profitez de toute la puissance et de toute la performance voulues à moindre prix. Cet automne, vos besoins en informatique seront comblés grâce à l'un ou l'autre de ces PC de bureau ThinkCentre ou blocs-notes ThinkPad fondés sur les processeurs d'Intel[MD] – voilà un choix sensé.

intel inside centrino™ MOBILE TECHNOLOGY

PC de bureau ThinkCentre[MD] A50 (28F)

- Processeur Pentium[MD] 4 d'Intel avec Technologie HT à 3 GHz
- Windows[MD] XP Édition familiale[1]
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo[2]
- Disque dur de 40 Go (7 200 tr/min[3])
- Ethernet intégré
- Unité de disquettes
- Garantie limitée de un an[4]



Comprend une unité combinée CD-RW/DVD-ROM, un disque dur additionnel de 80 Go, une mémoire additionnelle de 256 Mo et un écran TFT de 17 po.

899 $ Aucuns frais de livraison

Trouvez rapidement ce système sur le Web ou commandez par téléphone avec le code de navigation DTVALUE.

Bloc-notes ThinkPad[MD] R50e (28F)

- Technologie Mobile[5] Centrino[MC] d'Intel
  - Processeur Pentium – M 725 d'Intel à 1,60 GHz
  - Connexion réseau Intel PRO/Wireless 802.11b/g[6]
- Windows XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 40 Go
- Écran XGA TFT de 14 po
- Ethernet et modem intégrés
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Garantie limitée de un an



Comprend une mallette extensible pour ThinkPad.

899 $ Aucuns frais de livraison

Trouvez rapidement ce système sur le Web ou commandez par téléphone avec le code de navigation TPVALUE.

Accessoires pour ThinkPad :

• Souris optique USB de voyage	35 $	• Clé à mémoire de 512 Mo	103 $
• Verrou de sécurité pour bloc-notes	36 $	• Clavier USB de voyage avec dispositif UltraNav	120 $
• Adaptateur c. a. pour R50/T40	54 $	• Duplicateur de ports II pour ThinkPad	164 $
• Mallette extensible	70 $	• Batterie au ion-lithium à 6 cellules pour ThinkPad	183 $

À l'achat d'un bloc-notes ThinkPad de valeur

Pour connaître les autres options offertes et personnaliser votre bloc-notes R50e**, appelez-nous ou entrez le code de navigation** TPVALUE **sur le Web.**

ThinkPad® recommande Windows® XP Professionnel pour les entreprises

EN EXCLUSIVITÉ SUR LES BLOCS-NOTES THINKPAD



La meilleure protection des données pour le sans-fil[9]. En exclusivité sur les blocs-notes ThinkPad. Certains blocs-notes ThinkPad sont dotés de la technologie mobile Centrino d'Intel permettant aux utilisateurs de bénéficier de la liberté accrue que procure le sans-fil. De plus, leur travail est protégé grâce à une couche supplémentaire de protection des données – une protection de type chambre forte combinant une puce de sécurité intégrée avec un logiciel de chiffrement des données. Pour plus d'information allez à thinkpad.com/security/ca/fr

Une de nos nombreuses innovations exclusives.

Blocs-notes ThinkPad. Quantités limitées – modèles offerts jusqu'à épuisement des stocks.



OFFRE SPÉCIALE EXCEPTIONNELLE

Ajoutez les éléments suivants pour seulement 99 $:

- Mallette extensible pour ThinkPad
- Mémoire additionnelle de 512 Mo
- Verrou de sécurité
- Adaptateur c.a. additionnel
- Batterie au ion-lithium additionnelle
- Souris optique de voyage

DE PLUS, ne payez aucuns frais de livraison.

OFFRE SPÉCIALE EXCEPTIONNELLE

Ajoutez une mallette extensible pour ThinkPad, une mémoire additionnelle de 512 Mo, un adaptateur c. a. additionnel, une souris optique et un verrou de sécurité pour seulement 99 $ en commandant un des blocs-notes ThinkPad annoncés, et ne payez aucuns frais de livraison.

Bloc-notes ThinkPad R51(QNF)

- Technologie Mobile Centrino d'Intel
  - Processeur Pentium – M 725 d'Intel à 1,60 GHz
  - Connexion réseau Intel PRO/Wireless 802.11b/g
- Windows XP Professionnel
- Mémoire DDR SDRAM de 512 Mo
- Disque dur de 40 Go
- Écran XGA TFT de 15 po
- Gigabit Ethernet et modem intégré
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Système de protection active
- Sous-système de sécurité intégré 2.0[7]
- Garantie limitée de un an
- Épaisseur de 3,81 cm[8]

1 349 $

Trouvez rapidement ce système sur le Web ou commandez par téléphone avec le code de navigation 5WTF219.

Bloc-notes ThinkPad R51 (QPF)

- Technologie Mobile Centrino d'Intel
  - Processeur Pentium – M 735 d'Intel à 1,70 GHz
  - Connexion réseau Intel PRO/Wireless 802.11b/g
- Windows XP Professionnel
- Mémoire DDR SDRAM de 512 Mo
- Disque dur de 60 Go
- Écran XGA TFT de 15 po
- Gigabit Ethernet et modem intégré
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Système de protection active
- Sous-système de sécurité intégré 2.0
- Garantie limitée de un an
- Épaisseur de 3,81 cm

1 549 $

Trouvez rapidement ce système sur le Web ou commandez par téléphone avec le code de navigation 5WTF220.

Bloc-notes ThinkPad R51 (QQF)

- Technologie Mobile Centrino d'Intel
  - Processeur Pentium – M 745 d'Intel à 1,80 GHz
  - Connexion réseau Intel PRO/Wireless 802.11b/g
- Windows XP Professionnel
- Mémoire DDR SDRAM de 512 Mo
- Disque dur de 80 Go
- Écran SXGA+ TFT IPS Flexview de 15 po
- Gigabit Ethernet et modem intégré
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Système de protection active
- Sous-système de sécurité intégré 2.0
- Garantie limitée de un an
- Épaisseur de 3,81 cm

1 749 $

Trouvez rapidement ce système sur le Web ou commandez par téléphone avec le code de navigation 5WTF221.

VASTE SÉLECTION DE PRODUITS EN LIGNE

Peu importe ce que vous faites, il y a un bloc-notes ThinkPad ou un PC de bureau ThinkCentre pour répondre à tous vos besoins. Allez à thinkpad.com/ca/fr pour trouver le produit qui vous convient le mieux.

AVANTAGE PRIX

Si vous achetez un système admissible et que vous trouvez un produit équivalent offert par un de nos concurrents désignés à un prix inférieur au prix affiché dans la présente annonce, et ce, dans un délai de 14 jours suivant la date d'achat, nous vous rembourserons la différence[10]. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez thinkpad.com/avantageprix/ca

3338789A

1 866 528-6353 | thinkpad.com/ca/fr

ThinkPad et ThinkCentre sont des produits de Lenovo.

ThinkCentre[MD] | ThinkPad[MD]

Disponibilité : Toutes les offres dépendent de la disponibilité des stocks. Lenovo se réserve le droit de modifier les offres de produits et les spécifications en tout temps et sans préavis. Lenovo ne se tient aucunement responsable des erreurs typographiques ou photographiques. Tous les prix et toutes les spécifications et offres promotionnelles peuvent être erronés, annulés ou modifiés en tout temps et sans préavis. Aucune promotion ne peut être combinée avec aucune autre offre ou réduction sur quantité à laquelle vous avez droit. Lenovo se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. Tous les chèques doivent faire l'objet d'une approbation de crédit. **Prix :** Taxes en sus. Les prix offerts par les revendeurs peuvent varier. Les frais de transport et de manutention seront facturés en sus, à moins d'indication contraire, et ils ne sont pas remboursables. **Frais de transport :** 4,95 $ pour les accessoires de moins de 75 $; 9,95 $ pour les accessoires dont le prix varie entre 75 $ et 500 $; 14,95 $ pour les accessoires dont le prix varie entre 500 $ et 1 000 $, les imprimantes, les scanneurs, les écrans et les projecteurs; 59,95 $ pour les accessoires de plus de 1 000 $; 59,95 $ pour tous les systèmes sans écran; les accessoires (à l'exception des imprimantes, des scanneurs, des écrans et des projecteurs) seront expédiés avec votre système sans frais supplémentaires. **Garantie :** Certaines conditions peuvent s'appliquer pour que vous puissiez bénéficier des garanties. Une copie de la garantie et des modalités Lenovo est incluse avec chaque achat. Pour obtenir une copie de ce contrat, appelez au 1 800 565-3344. **Notes de bas de page : 1. Logiciel inclus :** Il est possible qu'il diffère de la version vendue au détail (le cas échéant) et qu'il ne comprenne ni le guide d'utilisation ni toutes les fonctionnalités logicielles. Les contrats de licence peuvent s'appliquer. **2. Mémoire :** Pour les PC sans carte vidéo distincte, la mémoire soutient à la fois le système et le traitement vidéo. Selon le mode vidéo utilisé, la mémoire système disponible peut atteindre 64 Mo de moins que celle indiquée. **3. Disque dur :** 1 Go = 1 milliard d'octets. La capacité réelle est moindre; jusqu'à 4 Go sont utilisés en guise de partition. **4. Garantie limitée :** Le soutien non couvert par la garantie entraînera des frais supplémentaires. **5. Processeurs mobiles :** La gestion de la consommation d'énergie réduit la vitesse du processeur avec une alimentation par batterie. **6. Sans fil :** Selon les normes IEEE 802.11a, 802.11b et 802.11g respectivement. Un adaptateur avec la norme 11a/b, 11b/g ou 11a/b/g peut utiliser respectivement l'un ou l'autre des formats indiqués; la connexion réelle sera fonction du point d'accès auquel elle est reliée. **7. Sous-système de sécurité intégré :** Exige le téléchargement du logiciel. **8. Épaisseur :** Peut varier à différents emplacements du système. **9. Sécurité du réseau sans fil :** Les modèles de blocs-notes ThinkPad R50 dotés de la fonctionnalité sans fil et du sous-système de sécurité intégré sont les blocs-notes les plus sécuritaires offerts sur le marché (outre les modèles ThinkPad et ThinkCentre dotés du lecteur d'empreintes digitales intégré). Aucun autre fabricant n'offre en standard un niveau de sécurité plus élevé. **10. Avantage Prix :** Pour obtenir la liste complète des modalités, allez à www.thinkpad.com/ca/fr. **Marques de commerce :** Les marques de commerce suivantes appartiennent à Lenovo : ThinkPad, ThinkCentre et Rescue and Recovery. IBM et le logo IBM sont des marques déposées d'IBM, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Intel, le logo Intel, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Celeron, Intel Xeon, Intel SpeedStep, Itanium et Pentium sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Les autres noms d'entreprises, de produits et de services peuvent être des marques de commerce ou des marques de service d'autres sociétés. © Lenovo, 2005. Tous droits réservés. Pour obtenir les plus récents renseignements sur l'informatique sécuritaire et efficace, allez régulièrement à www.lenovo.com/safecomputing.

ACTUALITÉS



PHOTO JONATHAN HAYWARD, PRESSE CANADIENNE

Maher Arar a été photographié hier, à Ottawa, attendant le début du témoignage du diplomate Jim Gould.

Un diplomate croyait que le SCRS tentait de bloquer le retour d'Arar de Syrie

JIM BROWN
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Des employés des Affaires étrangères ont un temps soupçonné le Service canadien du renseignement de sécurité de tenter de bloquer le retour au pays de Maher Arar, expulsé en Syrie par les États-Unis, pour éviter d'avoir à le surveiller, a indiqué hier un diplomate à la retraite.

Jim Gould était préoccupé, en 2003, par le fait que le SCRS semblait vouloir que Maher Arar demeure à Damas, où il était détenu parce qu'on le soupçonnait d'activités terroristes. M. Gould a écrit dans son carnet de notes personnel que le SCRS « ne veut pas que nous ramenions Arar au pays parce qu'il leur faudrait consacrer trop de ressources à sa surveillance ».

Il n'est pas clair si les soupçons de M. Gould étaient justifiés.

Celui-ci a reconnu hier que son opinion était basée, en partie, sur des informations de deuxième main provenant d'un collègue. Mais M. Gould, qui a travaillé pour la division du renseignement du ministère des Affaires étrangères, a indiqué que ce n'était pas là la seule raison de ses interrogations sur les motivations du SCRS. Selon lui, le service du renseignement avait déjà auparavant manifesté des réticences à approuver une lettre que le ministre des Affaires étrangères, qui était alors Bill Graham, projetait d'envoyer au gouvernement syrien pour demander le rapatriement de M. Arar. De plus, a ajouté M. Gould, des fonctionnaires avaient fait des commentaires au cours de certaines réunions « dont je ne peux pas vraiment parler en détail, pour des raisons de sécurité nationale ».

M. Arar, citoyen canadien d'origine syrienne, a été arrêté à New York à l'automne 2002 et déporté par les Américains en Syrie. M. Arar dit avoir été torturé par ses geôliers pour le forcer à avouer des liens avec le terrorisme, liens qu'il dément. Il a été libéré, après plus d'un an de captivité, sans qu'aucune accusation soit portée contre lui, et renvoyé au Canada.

Une grande partie de la preuve à la commission d'enquête — y compris de précédents témoignages de M. Gould — a été entendue à huis clos par le juge Dennis O'Connor, à cause des craintes soulevées par le gouvernement fédéral au sujet de la sécurité nationale.

Néanmoins, certains documents rendus publics montrent que M. Gould a inclus certains de ses propos dans une note préliminaire, en juin 2003. Il affirmait alors que « le SCRS a clairement fait savoir au ministère (des Affaires étrangères) qu'il préférerait qu'il (M. Arar) reste en Syrie ». M. Gould écrivait aussi que les relations avec le SCRS et la GRC entourant le dossier Maher Arar étaient devenues tendues, et menaçaient de tourner au vinaigre.

Scott Heatherington, le patron de M. Gould et le chef de la division du renseignement, a repris le même thème dans une note rédigée un mois plus tard. On y lit qu'« un membre haut placé du SCRS » a dit aux Affaires étrangères qu'il (le ministère) « devrait freiner ses efforts pour faire libérer Arar, étant donné que le SCRS préfère qu'il ne revienne pas (au Canada) ». Les lignes suivantes des commentaires de M. Heatherington ont été obscurcies de façon à les rendre indéchiffrables.

Mais les informations provenant de M. Gould et d'autres indiquent clairement que le membre haut placé du SCRS était Jack Hooper, aujourd'hui directeur adjoint de l'agence de renseignement.

M. Hooper devrait comparaître aujourd'hui.

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE

Référence
Les dicos d'or de Bernard Pivot
Toute la grammaire
Bénédicte Gaillard
Jean-Pierre Colignon
DÉTERMINANT !
ALBIN MICHEL MAGNARD

Albin Michel
EN AOÛT,
cinquante gagnants mériteront le livre
TOUTE LA GRAMMAIRE
et un t-shirt *La Presse*.

À SURVEILLER
DIMANCHE
3332471A

Annual Calendar
par Patek Philippe
PATEK PHILIPPE
GENEVE
Fondez votre *propre* tradition.
Exclusif chez :
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL
Célébrons 50 ans
3339423
3292589

GRAND SOLDE D'OUVERTURE
pendant notre vente d'ouverture NOUS VOUS OFFRONS DES RABAIS DE 20%
À 80% SUR TOUT EN TOUT TEMPS !
Plein air
ENTREPÔT
Les meilleures marques au meilleur prix !
• ASOLO • CRAFT • LOWE ALPINE • LOWA • MARMOT • MERRELL •
• MOUNTAIN HARDWEAR • MOUNTAINSMITH • NIKE •
• NORTH FACE • PATAGONIA • PEARL IZUMI • VAUDE • ETC •
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE ACHAT !
NOTRE SOLDE D'OUVERTURE DÉBUTERA LE JEUDI 25 AOÛT À 10 H 00
›››› NOUVEAU MAGASIN DE BROSSARD ‹‹‹‹
6678, Taschereau • Brossard (voisin du Mail Champlain)
450-672-3217
3339427A
3339433

GS
La remarquable nouvelle berline sport de luxe GS signée Lexus. Démarrage à bouton-poussoir. Commande électronique du papillon des gaz. Design saisissant. Offerte en deux configurations : la GS 300 à moteur V6 avec traction intégrale disponible et la GS 430 à moteur V8 de 300 chevaux. Toutes deux inspirées par le même désir de transformer le plus simple trajet en un moment mémorable. Pour en savoir plus, visitez lexus.ca ou composez le 1 800 26-LEXUS pour réserver votre essai routier.
DANS LA VIE D'UN CONDUCTEUR DE GS, IL ARRIVE UN MOMENT OÙ L'ON SENT QUE TOUT EST PARFAIT.
OH ATTENDEZ, EN VOILÀ UN AUTRE.
3335087A
*BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 64 300 $**
LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.
*Prix de détail suggéré par le fabricant pour la GS 300 2006 à propulsion (BH96ST-A). Transport, préparation, immatriculation et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Le véhicule montré est une GS 430 2006 (BN96ST-B) avec un PDSF de 77 100 $.

ACCIDENT D'AVION EN AMAZONIE

Le nouveau bilan s'élève à 40 morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

PUCALLPA, PÉROU – Les recherches se sont poursuivies hier autour du Boeing 737-200 de la compagnie péruvienne Tans qui s'est écrasé la veille en Amazonie en tentant un atterrissage d'urgence en pleine tempête, faisant 40 morts.

Le dernier bilan s'établit à 40 morts et 58 rescapés car l'un des passagers, grièvement blessé, est décédé hier soir à l'hopital de Pucallpa, a annoncé dans la soirée le porte-parole de la Tans à Lima, Jorge Belevan. Cinquante-huit occupants de l'appareil, tombé dans une zone marécageuse près de Pucallpa, à 840 km au nord-est de Lima, ont survécu à l'accident.

Deux Péruviens originaires de Pucallpa se sont présentés hier aux autorités locales. Tans avait donc révisé à la hausse le nombre de rescapés, 58 sur un total de 98 voyageurs (92 passagers, six membres d'équipage).

Les deux boîtes noires de l'avion ont été retrouvées et seront envoyées aux États-Unis pour y être décryptées, selon Jorge Belevan.

Sur place, les recherches de corps sont rendues difficiles à cause de fortes pluies. Policiers et pompiers ont trouvé hier des restes humains carbonisés, a indiqué le procureur Cesar Arroyo, chargé de l'enquête.

Un témoin, cité par la radio RPP de Lima, a affirmé qu'il y avait des cadavres dans un rayon de 150 m autour de l'avion, dont des enfants et des bébés. Selon la directrice de l'hôpital de Pucallpa, Esperanza Gomez, 57 survivants ont reçu des soins dans différents établissements.

Le général Ariosto Obregon, chef de la police de Pucallpa, a indiqué que 41 corps ou parties de cadavres ont été récupérés. « L'identification sera difficile car nombre d'entre eux sont mutilés », a-t-il dit.

Au total, 18 étrangers se trouvaient à bord de l'avion : 11 Américains, un Australien, quatre Italiens, une Espagnole et une Colombienne. Un touriste italien, une jeune Espagnole de 27 ans et une Colombienne de 37 ans qui travaillait pour une firme agricole, ont été identifiés parmi les morts, selon la police.

L'avion en provenance de Lima s'apprêtait à atterrir à Pucallpa et se trouvait à environ 8 km lorsque l'accident s'est produit. Selon le porte-parole de Tans, le Boeing était prêt à atterrir lorsqu'il a été déporté par des « vents contraires » et violents. « L'atterrissage d'urgence a permis pour le moins qu'il y ait des survivants », a-t-il estimé.

L'accident a provoqué une controverse au Pérou où des députés ont réclamé la démission du ministre des Transports René Ortiz. Tans est une compagnie publique à la flotte vieillissante qui traverse des difficultés économiques.



PHOTO REUTERS ©

Les recherches se poursuivaient hier autour des débris du Boeing 737-200 qui s'est écrasé dans une région marécageuse de l'Amazonie, mardi.

Résultats

TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2005-08-24

1er numéro	2e numéro	3e numéro
031857	149619	659612
25 000 $	50 000 $	100 000 $

décomposables

Numéros «Télé»

230910 789352 367688

non décomposables

Numéro boni 09

Lotto 6/49 – Tirage du 2005-08-24

03 22 25 32 36 41

Complémentaire : 09

Québec 49 – Tirage du 2005-08-24

11 15 17 30 38 45

Complémentaire : 44

Double jeu 49* – Tirage du 2005-08-24

04 11 14 46
07 09 36 38
20 26 40 43

*Seules les sélections participant au Lotto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Banco – Tirage du 2005-08-24

01 15 18 22 26 29 34 39 40 41
43 48 49 50 54 56 58 61 67 69

La Quotidienne – Tirage du 2005-08-24

3 4
725 4871

Extra – Tirage du 2005-08-24

Numéro 792720

Mise-O-Jeu PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS! DEMANDEZ LE PROGRAMME 2

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

Des chercheurs étudieront l'obésité chez les enfants

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Des chercheurs se pencheront sur l'obésité chez les enfants cet automne, dans le cadre de projets de recherche de 2,8 millions.

Les Instituts de recherche en santé du Canada versent 2,2 millions pour soutenir 13 projets sur le sujet. La Fondation des maladies du coeur du Canada ajoutera 600 000$.

L'obésité chez les enfants est un problème grave et complexe, estime le ministre fédéral de la Santé, Ujjal Dosanjh. Selon Statistique Canada, 26% des enfants et adolescents canadiens âgés de 2 à 17 ans souffraient d'un excès de poids ou étaient carrément obèses en 2004.

Au nombre des projets de recherche figure une étude sur l'efficacité de l'activité physique et d'un bon régime alimentaire à l'école.

Sally Brown, la directrice générale de la Fondation des maladies du coeur, a déclaré que les Canadiens font actuellement face à la première génération susceptible de développer des maladies cardiaques dans la trentaine.

Ottawa limitera les activités politiques de ses fonctionnaires

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Alors que le pays se prépare déjà à la tenue prochaine d'élections fédérales, Ottawa s'apprête à serrer la vis aux fonctionnaires fédéraux, qui verront leurs droits de participer à des activités politiques restreintes par de nouvelles règles.

La Commission de la fonction publique (CFP), chargée de l'application du régime sur les activités politiques des fonctionnaires, fait circuler présentement une ébauche de politique à ce sujet.

Dans ce document de travail daté du 27 mai, et que le quotidien *Le Droit* a obtenu, la CFP soutient que le nouveau régime « reconnaît la nécessité de trouver un juste équilibre entre les droits des employés de se livrer à des activités politiques et le principe de l'impartialité de la fonction publique ». Pour atteindre cet objectif, il impose des « limites » au droit de participer aux activités politiques dans la fonction publique.

« Les fonctionnaires pourront se livrer à des activités politiques pourvu que celles-ci ne portent pas atteinte à la capacité de l'employé d'exercer ses fonctions de façon politiquement impartiale ou qu'elles ne sont pas perçues comme telles. Les activités politiques des sous-ministres se limiteront à l'exercice du droit de vote », indique le document de travail de la Commission.

Le premier ministre Paul Martin s'est déjà engagé à tenir un scrutin hivernal, si bien que les nouvelles règles seront déjà en vigueur puisqu'elles seront en vigueur à compter de décembre 2005, avec l'adoption de la nouvelle la Loi sur l'emploi. Le nouveau régime s'appliquera à tous les employés de la fonction publique (ministères et agences identifiées), incluant les employés à temps partiel et les étudiants. Même si le régime ne touche pas les employés à contrat, ces derniers devront tout de même respecter le code d'éthique et de valeurs touchant les conflits d'intérêts.

Bulletin fantôme à « Radio-Cadenas »

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Condamnés au silence depuis le 15 août, les employés cadenassés de Radio-Canada ont repris le micro hier midi à Ottawa pour livrer un bulletin fantôme.

Journalistes, animateurs, réalisateurs et techniciens en lock-out ont donné le coup d'envoi à une émission quotidienne qui sera présentée en direct de leur piquet de grève, du lundi au vendredi, à compter de 12h30.

« Il s'agit d'une pseudo-émission qui n'est pas diffusée mais qui s'adresse aux gens présents sur le mail de la rue Sparks, a expliqué le président de l'unité locale de la Guilde canadienne des médias à Ottawa, Marc-Philippe Laurin. On invite la population à venir voir et entendre les artisans de Radio-Canada. Il y aura des entrevues avec des invités, de la musique, ainsi que des actualités régionales. »

Hier midi, plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées devant la station qui dessert habituellement la région d'Ottawa-Gatineau, afin d'assister à la première de cette émission baptisée « Radio-Cadenas ».

Entre-temps, les négociations demeurent rompues entre la société et ses 5500 employés en lock-out.

Découvrez la différence **Berlitz** dès maintenant!

Une méthode éprouvée
Des petits groupes
Des instructeurs expérimentés
Une différence inimitable: BerlitzEnglish

699 $*
DEUX FOIS PAR SEMAINE
SIX SEMAINES

Berlitz®
Pour plus de renseignement, visitez berlitz.ca
Appelez Berlitz aujourd'hui!
1-866-294-9281
Montréal • St-Laurent • Laval • Brossard
*Le prix est basé sur des petits groupes de 3 à 4 personnes. Taxes et matériel en sus. Toutes les principales cartes de crédit sont acceptées.
3338374

la collecte

DEMAIN – 26 AOÛT

POMPIERS DE BELOEIL
de 10 h 30 à 20 h
Caserne de pompiers – 990, rue Dupré, Beloeil

CHEVALIERS DE COLOMB DE FABREVILLE
de 14 h à 20 h
Église Saint-Ferdinand – 3250, rue Esther, Fabreville, Laval

GALERIES DES LAURENTIDES
de 13 h à 20 h
500, boul. des Laurentides, Saint-Jérôme

MAIRE DE CHÂTEAUGUAY
de 13 h à 20 h
Caserne d'incendie
20, boul. d'Anjou, Châteauguay

Cet été, cultivez une bonne habitude.
3335191A
Info-collecte: 514 832-5000 • 1 800 847-2525 • www.hema-quebec.qc.ca
DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

MOBILART
Meubles et décor
Meubles de Prestige et collections exclusives
VENTE D'ÉTÉ
Jusqu'à -50% de rabais
Armoire peinte à la main
6529, BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL (COIN PLAMONDON)
(514) 344-1400
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h
5805 TRANSCANADIENNE, VILLE ST-LAURENT
(514) 748-9500
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h, dim. 12 h à 17 h
3338760
www.mobilart.ca

Four Points Sheraton GATINEAU-OTTAWA HÔTEL & CENTRE DE CONFÉRENCES
Musée canadien des civilisations / Canadian Museum of Civilization
Musée canadien de la guerre

LES VACANCES CONTINUENT... PROFITEZ-EN !
99,00 $*

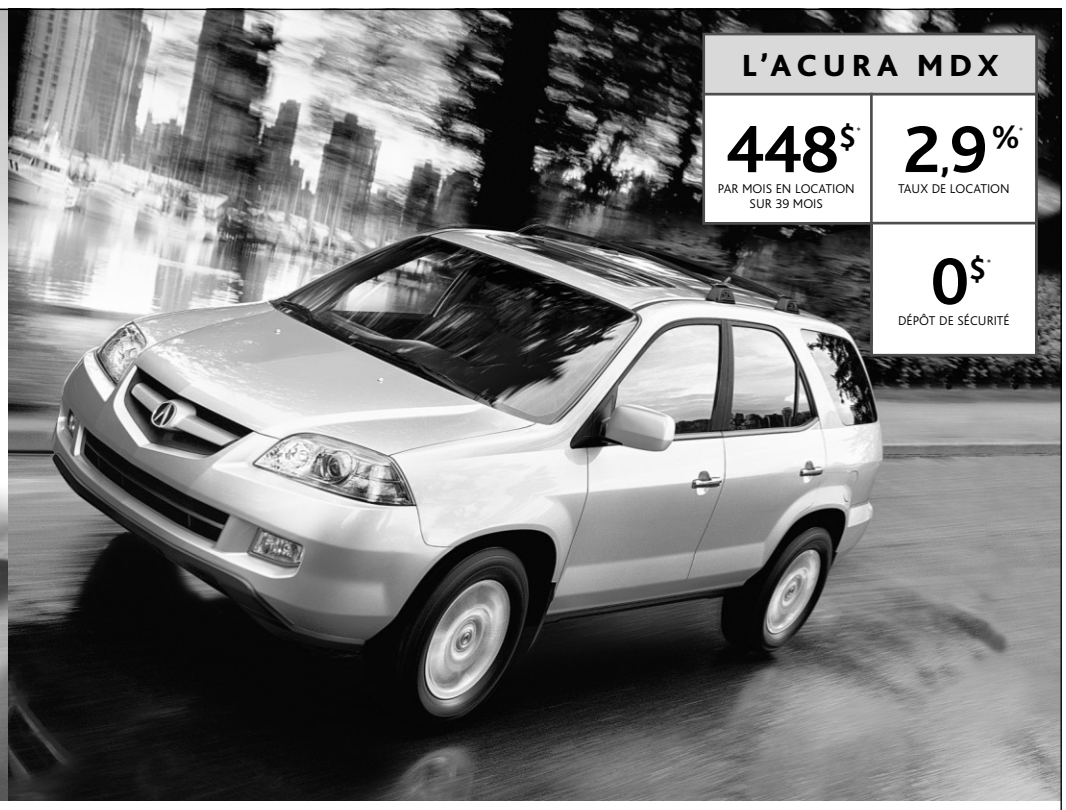
Tarif à partir de 99,00 $* qui inclut :
Chambre spacieuse & Stationnement
ET
Recevez 50 % de rabais sur le prix d'admission au Musée canadien des civilisations et au nouveau Musée canadien de la guerre.

- *Tarif par nuitée, occupation simple ou double, taxes en sus.
- Les enfants de moins de six ans mangent gratuitement.
- Selon les disponibilités, ne s'applique pas aux groupes.
- Piscine intérieure et centre de conditionnement physique.
- Piste cyclable située directement en face de l'hôtel.
- Valable jusqu'au 31 août 2005.

Hôtel Four Points *par* Sheraton Gatineau-Ottawa
35, rue Laurier, Gatineau (Hull), Québec, Canada J8X 4E9
Réservations : 1-800-567-9607, poste 2094
www.fourpoints.com/gatineau
3339218A



L'ACURA TL
428$* PAR MOIS EN LOCATION SUR 39 MOIS
3,9%* TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT
0$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ



L'ACURA MDX
448$* PAR MOIS EN LOCATION SUR 39 MOIS
2,9%* TAUX DE LOCATION
0$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ

SAISISSEZ L'ÉTÉ

SAISISSEZ VOTRE CHANCE D'ACCÉDER AU LUXE.
SAISISSEZ UNE ACURA À BON TAUX.

L'ACURA TL Moteur VTEC[MC] V6 de 270 chevaux • Garnitures intérieures en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de stabilité (VSA®) • Système de freins antiblocage (ABS) • Chaîne sonore DVD – Audio • Climatisation automatique

L'ACURA MDX Moteur V6 SACT de 265 chevaux • Toit ouvrant électrique • De l'espace pour 7 passagers • Garnitures intérieures en cuir • Ordinateur de routes • Climatisation automatique • Assistance de la stabilité du véhicule (VSA®) • 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4)

ACURA
acura.ca

3333466A
ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-1616
acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
acuralaval.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
acuragabriel.com
3333476

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 8316 $ vous donne un versement mensuel de 428 $ et un total des paiements de 25 008 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1400 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Les modèles offerts peuvent différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 3 août au 31 août 2005. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1865JN) 2005 neuve. Un acompte de 10 987 $ vous donne un versement mensuel de 448 $ et un total des paiements de 28 459 $. Taux de location annuel de 2,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1400 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TL (modèle UA 6625J) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 3.9 %. Paiements mensuels de 450,69 $ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1633,12 $Total des paiements de 21 633,12 $ Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 3 août au 31 août 2005. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

VENEZUELA

Le télévangéliste s'excuse

Le télévangéliste américain ultraconservateur Pat Robertson a présenté hier ses excuses pour avoir appelé à l'assassinat du président vénézuélien Hugo Chavez. « Est-ce juste d'appeler à un assassinat ? Non ! et je m'excuse pour ma déclaration. J'ai parlé par frustration parce que nous devons tenir compte d'un homme qui pense que les États-Unis veulent l'assassiner », a écrit Robertson sur son site Internet. Mais Robertson a aussitôt continué sa diatribe anti-Chavez, affirmant sur son site que le président du Venezuela avait « trouvé des causes communes avec des terroristes comme Carlos », et comparant implicitement Hugo Chavez à Adolf Hitler. D'après AFP

ÉTATS-UNIS

Bush en baisse

Les Américains sont de plus en plus mécontents du président George W. Bush en raison de la guerre en Irak et de la hausse du prix de l'essence, selon trois sondages parus cette semaine. D'après une étude Harris Interactive publiée hier, 58 % des Américains ont une mauvaise opinion de l'action du président Bush, contre 55 % en juin. La guerre en Irak et l'économie, surtout la hausse du prix de l'essence, sont les deux sujets de préoccupation majeurs, souligne Harris Interactive.Un sondage de l'institut Rasmussen confirme la tendance : 54 % des sondés désapprouvent l'action de Bush. Une troisième étude publiée lundi par l'American Research Group va dans le même sens : 58 % désapprouvent l'action du président. En juillet, les chiffres du même institut étaient de 52 % de mécontents contre 42 % favorables. D'après AFP

ISRAËL-PALESTINE

Trois morts

L'armée a tué hier au moins trois Palestiniens, dont des cadres des groupes islamistes Hamas et Jihad islamique, dans le camp de réfugiés de Tulkarem, en Cisjordanie, a rapporté une source militaire israélienne. « Tous étaient recherchés depuis l'attentat suicide à la bombe commis le 12 juillet à Netanya, qui a tué quatre civils israéliens », a-t-il ajouté. Une source sécuritaire palestinienne a indiqué qu'une unité spéciale de l'armée israélienne était entrée dans le camp, tuant trois militants, dont au moins un membre du Jihad islamique. À Jérusalem, un Israélien a été tué et un autre blessé à coups de couteau par un Palestinien qui a pris la fuite. D'après AFP

PAKISTAN

Transfert nucléaire

Le général président Pervez Moucharraf a confirmé hier que le père de la bombe atomique pakistanaise en disgrâce, Abdul Qadeer Khan, avait fourni à la Corée du Nord des centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement d'uranium. « Oui, il a transmis des centrifugeuses, en pièces et complètes. Je ne peux me souvenir exactement du nombre », a dit Moucharraf à l'agence de presse japonaise Kyodo. Mais l'équipement fourni par Khan n'a pas en lui-même donné à Pyongyang la capacité de développer des armes nucléaires, a ajouté le général dans cette interview diffusée hier. D'après AFP

CONGO

Sécurisation en Ituri

La Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) a lancé hier en Ituri, dans le Nord-Est de, une vaste opération militaire pour sécuriser les populations et maintenir la pression sur des miliciens réfractaires, a affirmé son porte-parole militaire. Les cinq compagnies mobilisées (environ 750 hommes) bénéficient d'un « soutien aérien nécessaire », a dit le lieutenant-colonel Thierry Provendier à Kinshasa. « La préoccupation reste la sécurisation du processus de recensement » des électeurs, a-t-il souligné. Le recensement, qui vise 28 millions d'électeurs dans l'ensemble du pays, a démarré le 20 juin à Kinshasa et se poursuit dans les provinces. D'après AFP

Constitution irakienne La prépondérance de la charia inquiète les laïcs et les femmes

Le blocage sunnite persiste

JOONEED KHAN

Remis deux fois en vue d'une adoption prévue ce soir par l'Assemblée de transition, le projet de Constitution irakienne apparaissait, hier encore, loin d'être achevé, et les plus optimistes entrevoyaient son éventuel rejet par les sunnites au référendum d'octobre.

Les principaux acquis de la majorité chiite, à savoir que « l'islam est la religion d'État » et « aucune loi ne peut contredire les principes de l'islam », suscitaient hier de vives critiques autant en Irak qu'aux États-Unis.

« Nous avions les meilleures lois de la famille du Moyen-Orient. Mais le nouvel Irak sera aux mains des religieux islamistes et sous la charia. Je ne peux plus rester ici », a déclaré hier au *New York Times* la Dre Raja Kuzai.

Obstétricienne et femme militante, Mme Kuzai est députée chiite laïque du Parlement de transition. George W. Bush l'avait reçue à la Maison-Blanche en novembre 2003.

Document mal ficelé

Du projet de Constitution, le quotidien écrit, en éditorial, qu'il « n'accomplirait aucun des objectifs états-uniens, ne protégerait les droits ni des femmes ni de la minorité sunnite, et enchâsserait l'islam comme une principale source de législation ».

« Le document est mal ficelé et mal écrit », a dit Toby Dodge, de l'Institut international des études stratégiques (IISS) à Londres. « Élaborer une Constitution pour l'Irak, un pays qui est en train de s'enfoncer dans la rébellion, c'est comme arranger les chaises du *Titanic* qui est en train de couler », a ajouté ce spécialiste.

« Élaborer une Constitution pour l'Irak, un pays qui est en train de s'enfoncer dans la rébellion, c'est comme arranger les chaises du Titanic qui est en train de couler », a dit Toby Dodge, de l'Institut international des études stratégiques à Londres.

Sur le terrain, de violents affrontements ont opposé hier, en plein jour à Bagdad, rebelles armés, forces irakiennes et troupes américaines, faisant 15 morts et 59 blessés.

Ces accrochages ont suivi l'explosion d'une voiture piégée d'un kamikaze contre un convoi de la police, qui a coûté la vie à deux policiers et en a blessé deux autres.Les heurts ont duré plusieurs heures, faisant 13 morts et 57 blessés supplémentaires.

L'armée américaine a fait état de trois attentats à la voiture piégée et d'accrochages, sans avancer de bilan.

Selon ces témoins, une trentaine de rebelles, armés de lance-roquettes, de kalachnikovs et de grenades, ont affronté les forces irakiennes et les GI arrivés en renfort. Les civils se sont abrités dans les magasins et derrière les murs.

Dans la ville sainte de Najaf, des affrontements interchiites faisaient cinq morts et sept blessés, a indiqué un chef de la mouvance chiite de Moqtada Sadr.

Alliés aux chiites, les Kurdes minoritaires voient, eux, le projet de Constitution comme un « acquis important » : le Parlement du Kurdistan a donné hier son feu vert au projet qui consacre le fédéralisme et le partage des ressources pétrolières tout en laissant deux ans pour régler le statut de Kirkuk, centre pétrolier qu'ils revendiquent.

Quatre provinces sunnites

Pour les sunnites, de 20 à 25 % des Irakiens absents du Parlement après avoir boycotté les élections du 30 janvier, l'autonomie kurde au nord ne nécessite pas un fédéralisme pour tout le pays, car les chiites au sud risquent de se séparer.

Les sunnites veulent aussi que le parti Baas, qui contrôlait le régime déchu, soit reconnu pour son idéologie laïque et panarabe, et ils s'opposent aux milices privées — peshmergas chez ls Kurdes et la brigade Badr chez les chiites.

Le Comité des oulémas, principale groupe de religieux sunnites, a vivement critiqué le projet, y voyant un texte « portant les prémices d'une division du pays ». « Ce texte prépare l'éclatement de l'Irak », a-t-il affirmé un communiqué lu par son chef, le cheikh Hareth Dari, pour qui le projet va « gommer l'identité de l'Irak et dilapider ses richesses ».

Il appelle les États-Unis à « mettre fin à leur occupation et à transférer le dossier à l'ONU afin de permettre aux Irakiens d'élaborer leur Constitution loin de toute ingérence ».

« Nous aurons notre mot à dire le 15 octobre », a déclaré Ayad al-Ani, du Parti islamique d'Irak, le principal parti sunnite. Le référendum soit en principe avoir lieu le 15 octobre.

À cet exercice, estiment des observateurs, les sunnites pourraient jouer de leur majorité dans au moins quatre provinces (Al-Anbar, Salahéddine, Ninive et Diyala) pour bloquer la Constitution, surtout qu'ils peuvent compter sur le soutien chiite de Moqtada Sadr.

Avec New York Times, Washington Post, Turkish Daily News, AFP et AP

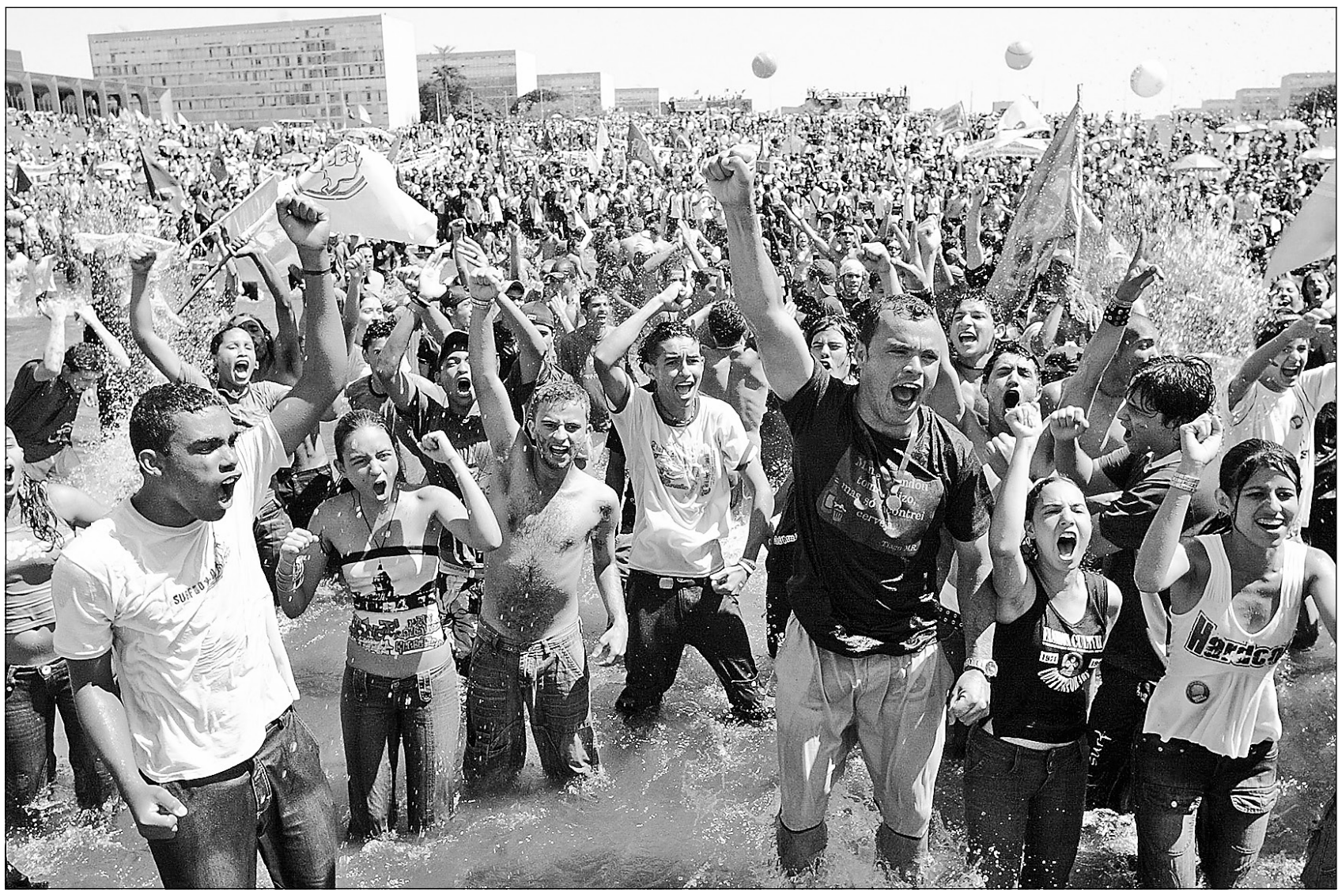


PHOTO D'ARCHIVES AP

Des milliers d'étudiants et de travailleurs syndiqués manifestent contre la corruption devant le siège du Congrès à Brasilia, au Brésil. Le scandale des achats de votes de députés du Parti des travailleurs de Lula a ébranlé la confiance des Brésiliens.

Les scandales font chuter la cote de Lula au Brésil

D'APRÈS AFP ET AP

RIO DE JANEIRO — Trois mois de scandales de corruption ont eu raison de la popularité du président Luiz Inacio Lula da Silva, qui a perdu la confiance d'une majorité de Brésiliens et dont la réélection est devenue hypothétique de l'avis même du chef de son parti.

Le dernier sondage de l'institut Ibope enregistre le plus brusque tournant dans l'opinion publique depuis l'arrivée au pouvoir de Lula en janvier 2003.

Une majorité des Brésiliens, soit 52 %, ne font plus confiance au président alors que ce taux n'était que de 42 % en juillet et de 38 % en juin

L'Ibope a interrogé un échantillon représentatif de 2002 personnes du 18 au 22 août, cent jours après le début des scandales.

Ce basculement de l'opinion a des conséquences sur ses chances de réélection en octobre 2006, un scrutin qui apparaissait presque comme une formalité avant que n'explose début juin le scandale des achats de votes de députés par le Parti des travailleurs (PT) de Lula.

Le sondage montre que le président pourrait être devancé dès le premier tour par José Serra, membre du Parti social-démocrate brésilien (PSDB) de l'ex-président Fernando Henrique Cardoso, prédecesseur de Lula au Palais du Planalto. Serra obtiendrait 30 % et Lula 29 %.

Au second tour, Serra l'emporterait avec 44 % contre 35 % à Lula. Le sondage indique aussi que, contre Serra, Lula serait battu dans toutes les régions et dans toutes les couches sociales, y compris les plus défavorisées.

Par contre, Lula est encore donné gagnant au second tour contre deux autres candidats potentiels : à 42/31 contre Geraldo Alckmin, gouverneur PSDB de Sao Paulo et à 40/31 contre Antony Garotinho, ex-gouverneur de Rio.

Peu avant la publication du sondage, le président par intérim du PT, Tarso Genro, ex-ministre de l'Éducation envoyé en juillet par Lula à la tête du parti pour y remettre de l'ordre, a lui-même émis des doutes sur les chances d'une réélection du président.

« Aujourd'hui, j'aurais des difficultés à répondre à la question de savoir si le président serait réélu. Ce n'est pas une évaluation morale, mais politique », a estimé Genro.

Il apparaît que le dispositif mis en place par Lula pour se préserver de la crise en la présentant comme un problème limité au PT et au pouvoir législatif n'a pas fonctionné.

N'ont pas convaincu non plus les « excuses » présentées le 12 août par Lula après les déclarations du publicitaire Duda Mendonça, qui avait révélé que le PT avait payé ses services pour les dépenses électorales de 2002, dont la campagne présidentielle, sur un compte ouvert dans un paradis fiscal, les Bahamas. Le président avait alors affirmé avoir été « trahi », mais il n'a toujours pas dit par qui, observent les commentateurs.

Le président Lula dispose encore d'un coussin de 30 % d'intentions de vote favorables au premier tour, qui en font toujours un « candidat compétitif », souligne l'analyste politique Amaury de Souza. « Reste à savoir comment Lula va traverser la période qui reste, avec toutes ces accusations, jusqu'à la fin de son mandat, sans subir de nouveaux dommages. »

La possibilité d'un échec électoral va de pair avec l'hypothèse évoquée de plus en plus dans tous les partis politiques, y compris au sein du PT, que Lula ne se représente pas.

Pour renforcer l'incertitude, une guerre interne fait rage au sein du PT entre le groupe de José Dirceu, l'ancien bras droit de Lula, qui conserve le contrôle de l'appareil, et Tarso Genro, chargé d'une mission de nettoyage du parti.

MONDE

Terrorisme : Londres dresse sa liste de « comportements inacceptables »

D'APRÈS AFP ET AP

LONDRES — Le gouvernement de Tony Blair a précisé hier les nouvelles règles promises contre le terrorisme en dressant la liste des « comportements inacceptables » qui pourront conduire à l'expulsion d'imams extrémistes et autres figures de proue du « Londonistan ».

Ces « règles du jeu » pourraient être appliquées très vite, a insisté le ministre de l'Intérieur, Charles Clarke.

« Fomenter, justifier ou glorifier la violence terroriste », « chercher à provoquer des actes terroristes », « fomenter la haine pouvant mener à des violences intercommunautaires au Royaume-Uni » : la liste publiée par le secrétaire au Home Office n'est pas une surprise.

Après deux semaines de débat, incluant les principales associations musulmanes, le secrétaire au Home Office n'a de fait opéré que des changements « cosmétiques ».

D'où la colère de la Commission islamique des droits de l'homme, selon qui ce processus de consultation n'a été qu'une « véritable farce » : ce texte revient à « criminaliser le fait de penser, d'avoir une opinion, des croyances », a dit son président, Massoud Shadjareh.

Opposables à tous les ressortissants étrangers, en Grande-Bretagne ou à l'étranger, ces « comportements inacceptables » pourront être mis en avant par le Home Office pour soit les expulser du territoire britannique, soit leur interdire l'entrée en territoire britannique.

Dix personnes paraissent déjà directement concernées : les 10 étrangers arrêtés le 11 août pour « menace à la sécurité nationale ». Parmi eux, Abou Qatada, considéré comme le chef spirituel d'Al-Qaeda en Europe.

Figure de proue du « Londonistan », mouvance islamiste radicale installée dans la capitale britannique, ce Palestinien est à Londres depuis 1993, mais le Home Office n'a qu'un désir : le renvoyer vers son pays d'origine, la Jordanie. Restera à convaincre les juges que cette expulsion ne mettrait pas sa vie en danger.

Pour certains experts judiciaires, cet appel, si appel il y a, pourrait prendre « des mois, voire des années ».

Le maire de Londres, Ken Livingstone, a affirmé qu'il soumettrait ces dispositions au « test Nelson Mandela« : « Si ce texte avait été en place il y a 20 ans en Grande-Bretagne, les partisans de Mandela auraient-ils été expulsés car ils soutenaient les attentats à la bombe contre le régime raciste en Afrique du Sud ? », s'est-il demandé. « Si oui, alors le Parlement devrait s'insurger contre cette mesure », a-t-il insisté.

« L'imprécision et l'ampleur de la définition de « comportement inacceptable » et du « terrorisme » peut conduire à de nouvelles injustices et risque d'affaiblir encore la protection des droits de l'homme au Royaume-Uni », a affirmé Halya Gowan, directeur adjoint pour l'Europe et l'Asie centrale d'Amnistie internationale.

Le Conseil musulman de Grande-Bretagne (MCB) considère la liste « trop large et peu claire » et estime « plus prudent de traduire en justice en vertu de nos propres lois les personnes qui menacent la paix et la sécurité ». L'islamiste Yasser al-Siri, directeur de l'Observatoire islamique, qui défend les militants islamistes dans le monde, a accusé Londres « de transformer le Royaume-Uni en cimetière des droits de l'homme ».

Un opposant saoudien installé à Londres a souligné que le sort de sa mouvance dépendrait des intentions réelles du gouvernement. « S'il existe une intention d'exploiter l'atmosphère actuelle pour réduire au silence d'authentiques réformateurs dans l'intérêt de régimes despotiques au Moyen-Orient, nous devrions nous inquiéter », a dit Saad al-Faqih.

PONTIAC WAVE

SÉCURITÉ 5 ÉTOILES ★★★★★▼

Moteur 1,6 L 4 cyl. à DACT de 103 HP • Habitacle pour 5 occupants • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Roues de 14 po • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

178 $/mois* 0 $ de comptant

Terme de 60 mois à la location.
0 $ dépôt de sécurité.
Préparation et transport de 960 $ inclus.



PONTIAC PURSUIT

PLUS D'ÉQUIPEMENT DE SÉRIE QUE LA CIVIC ET LA MAZDA3▲

Moteur 2,2 L 4 cyl. ECOTEC à DACT de 145 HP • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Lecteur CD • Colonne de direction inclinable • Siège du conducteur ajustable en hauteur • Phares à halogène • Roues de 15 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

199 $/mois* 0 $ de comptant

Terme de 48 mois à la location.
0 $ dépôt de sécurité.
Préparation et transport de 950 $ inclus.



LA GRANDE LIQUIDATION GM Canada

L'escompte des employés maintenant offert à tous* GM Canada

LES NOUVELLES PONTIAC VOUS SONT OFFERTES AU PRIX DES EMPLOYÉS GM.



PONTIAC G6

CHOIX DES CHRONIQUEURS† *LE MONDE DE L'AUTO 2005*

Moteur 3,5 L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédéverrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD • Roues de 16 po • Phares antibrouillard

299 $/mois* 0 $ de comptant ou 0 % Financement à l'achat◊

Terme de 48 mois à la location. 0 $ dépôt de sécurité.
Préparation et transport de 1 000 $ inclus.



PONTIAC MONTANA SV6

« L'ASPECT D'UN VUS ET LA COMMODITÉ D'UNE MINIFOURGONNETTE »

Système de communication et d'assistance OnStar** • Moteur V6 3,5 L à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS à disque aux 4 roues • Lecteur CD et MP3 • Télédéverrouillage, glaces avant/de custodes arrière et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Climatisation • Roues de 16 po • Glaces arrière teintées foncées • Tapis protecteurs avant et arrière • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

328 $/mois* 0 $ de comptant

Terme de 48 mois à la location.
0 $ dépôt de sécurité.
Préparation et transport de 1 120 $ inclus.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE
gmcanada.com

PONTIAC BUICK GMC GM

3339202A

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 Wave (2TD48/R7A), Pursuit (2AJ69/R7A), G6 (2ZG69/R7C) et Montana SV6 (2U111416/R7D). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. ▼Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur un modèle 2004. ▲À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Wave : 60 mois). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km (Wave : 100 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. ♦Selon l'information disponible sur les modèles concurrents au moment de la publication. Comparaison basée sur les berlines Civic DX et Mazda3 GX. *Ne s'applique pas à la Corvette 2005 et aux camions poids moyen. S'applique aux nouveaux véhicules GM 2005 en inventaire qui seront livrés le ou avant le 31 août 2005. †Dans la catégorie « Berlines de moins de 30 000 $ ». ◊Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme allant jusqu'à 48 mois sur approbation de crédit de GMAC. **Incluant un abonnement d'un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, appelez au 1 800 667-8277, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstar.ca. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, de primes aux étudiants (sauf Montana SV6) et de GM Mobilité. Une quantité limitée de modèles 2005 est offerte. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com**

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

FORUM

ÉDITORIAUX

La fatwa de Pat Robertson



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Le télévangéliste Pat Robertson a appelé à l'élimination du président du Venezuela, Hugo Chavez, lors d'une intervention télévisée. Hier, 48 heures après sa spectaculaire sortie, Robertson a pour ainsi dire nuancé ses propos en expliquant qu'il parlait en fait de « kidnapper » Chavez, ce qui serait suffisant.

Le prédicateur estime que le président vénézuélien pave la voie au communisme et à l'extrémisme musulman en Amérique latine. Et qu'il pourrait faire beaucoup de mal aux États-Unis en utilisant l'arme du pétrole. D'où la nécessité de « l'éliminer » (*take him out*)...

Comme de juste, l'affaire a fait bondir un peu tout le monde, le seul à accueillir la déclaration avec calme étant... Chavez lui-même. En visite officielle à Cuba et flanqué de Fidel Castro (!), le président vénézuélien a affirmé qu'il ne connaissait pas Robertson et n'accordait aucune importance à ses propos.

George Bush doit lui-même condamner fermement les propos du télévangéliste.

Situons les deux personnages.

Pat Robertson est le fondateur et président d'une chaîne de télé religieuse qui diffuse en 70 langues dans 200 pays. Il administre aussi des organismes religieux, éducatifs, caritatifs. Il est un éminent supporter républicain et a même été, en 1988, candidat à l'investiture du parti.

Quant à Hugo Chavez, c'est un militaire devenu un leader charismatique. Disciple du président cubain, il a ressuscité quelques-uns des fantômes les plus repoussants du folklore politique latino-américain. Son pays est riche en pétrole (quatrième exportateur mondial), en dépit de quoi 47 % des 25 millions de Vénézuéliens sont pauvres.

Cela dit, il n'en reste pas moins que Chavez a bel et bien été élu démocratiquement. Et que Robertson a bel et bien appelé à son élimination par l'assassinat : quoi qu'il en dise aujourd'hui, il a été clair, lundi, sur ce point.

Évidemment, les médias américains ont hurlé. Certains, dont CNN, ont déterré les excès antérieurs du *preacher*. Ainsi, en 1992, Robertson a expliqué que le féminisme conduisait à la sorcellerie, au lesbianisme et au meurtre d'enfants ; en 1993, il a lié l'homosexualité au satanisme et au nazisme !

D'autres médias ont exigé que George W. Bush dénonce ces propos. Or, considérant les dérapages à répétition du télévangéliste, on serait *a priori* porté à suggérer une réplique officielle faite d'un formidable haussement d'épaules...

Mais le contexte est particulier.

D'abord, Robertson est un proche de la Maison-Blanche. Ensuite, sa... fatwa risque de résonner de lugubre façon en Amérique latine, où, dans le placard réservé au folklore politique, l'assassinat télécommandé est lui aussi un artefact encombrant. Enfin et surtout, le monde entier est engagé, avec Bush en tête, dans un combat contre tous les discours appelant au meurtre — ceux, notamment, des imams incitant leurs fidèles à pratiquer la terreur.

Pour toutes ces raisons, le président des États-Unis doit lui-même condamner fermement les propos de Pat Robertson.

Et, puisqu'il le connaît bien, il pourrait aussi profiter de leur prochaine rencontre intime pour conseiller au pasteur de consacrer plutôt ses prêches, dans le futur, à l'amour du prochain.

Les confidences de Richer



kgagnon@lapresse.ca
KATIA GAGNON

Les confidences de Richer Lapointe, le quincaillier de Longueuil qui a offert un emploi à Karla Homolka, nous apprennent toutes sortes de choses édifiantes. La plus célèbre criminelle du Canada aime magasiner, s'est acheté un petit chien, conserve une photo osée dans son portefeuille et « tremble d'excitation » à la vue d'une jeune collègue mulâtre. Mais au-delà de ce potinage, Mme Homolka a-t-elle réellement, comme le prétend M. Lapointe, violé ses conditions de remise en liberté ? C'est la seule question qui compte.

Et c'est la seule question à laquelle ne répond pas vraiment l'imposant reportage que le *Toronto Sun* consacre depuis deux jours à la nouvelle vie de Karla Homolka. Seul le *Journal de Montréal* a publié un court extrait des conversations enregistrées à l'insu de Mme Homolka. Or rien, du moins dans les propos qui ont été rendus publics, n'est vraiment concluant : nulle part, Karla Homolka n'affirme clairement avoir été en contact avec des criminels.

Dans un cas, elle demande à M. Lapointe d'aider le fils d'une amie, condamnée pour meurtre, qui purge sa peine à Sainte-Anne-des-Plaines. Cependant, Mme Homolka indique à Richer Lapointe qu'elle ne peut elle-même avoir aucun contact avec Stivia Clermont puisque ses conditions de remise en liberté le lui interdisent. Dans un autre cas, elle aurait affirmé à M. Lapointe avoir cuisiné des repas pour Jean-Paul Gerbet, un meurtrier avec lequel Karla Homolka avait entamé une relation avant même sa libération. Richer Lapointe croit qu'elle lui aurait fait parvenir par d'autres visiteurs, mais les services correctionnels indiquent, de leur côté, qu'il est impossible qu'un détenu reçoive ainsi des repas de l'extérieur.

Richer Lapointe accuse Karla Homolka d'un autre bris de condition, parce qu'elle est demeurée seule pendant une heure avec deux garçons de neuf et quatorze ans. Qui étaient ces enfants ? Ceux de Richer Lapointe. Pourquoi donc les lui a-t-il laissés ? Cette question souligne bien que les motivations de M. Lapointe, dans toute cette affaire, sont loin d'être claires. Car quel être humain normal confierait ses enfants à Karla Homolka, à moins de vouloir tendre un piège à la plus célèbre criminelle du Canada ?

Évidemment, personne ne va pleurer sur le sort d'Homolka. Ses crimes répugnants et la peine réduite qu'elle a obtenue suscitent, des années plus tard, la même indignation. Sa personnalité narcissique et sa relation avec un nouvel homme violent soulèvent, en plus, des doutes quant à sa capacité de réhabilitation. Mais, bon, pour la renvoyer derrière les barreaux, il faut avoir un os. Un vrai. Or, ce que Richer Lapointe a recueilli, à la suite de ce qui a toutes les apparences d'un coup-monté, semble bien loin de la preuve en béton.

Le reste des informations dont se régale le *Sun* est-il d'intérêt public ? Évidemment, si Karla Homolka s'établissait dans votre quartier, vous aimeriez probablement le savoir. Mais est-il vraiment utile de pister la criminelle avec des méthodes de chien de chasse, de nous donner l'heure exacte à laquelle elle arrive à son nouveau domicile et de nous dire qu'elle habite au deuxième étage ? Sûrement pas. Si Karla Homolka n'avait qu'une chance sur un million de se réhabiliter, il faut tout de même la lui laisser.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Quatre-vingt-huit dollars

Mes trois enfants seront au primaire cette année. Le petit dernier en première et ses soeurs en 4e et 5e année. Trois listes de matériel scolaire à acheter. Pour ma conjointe et moi, il a semblé évident de commencer par récupérer tout le matériel récupérable de l'année dernière. Enlever les quelques pages utilisées d'un cahier Canada, tailler les crayons de couleur en bois ayant encore une bonne longueur, etc. Bien expliquée, la démarche a été facilement acceptée par les enfants. Résultat : il nous en a coûté 88 $ au total pour remplir les exigences des trois listes, incluant le matériel obligatoire. Chère, la rentrée ? Pas pour nous.

François Desmarais
Sherbrooke

Une mauvaise idée

Que se passerait-il si, demain matin, Ottawa décidait de prendre le contrôle d'Hydro-Québec pour distribuer à rabais l'électricité en Ontario. Ce serait une bonne chose pour le Canada puisque les entreprises ontariennes deviendraient plus compétitives et créeraient des emplois... en Ontario. Et avec l'électricité du Québec en plus ! Dans ces conditions-là, quel pourcentage pensez-vous que le OUI obtiendrait lors d'un référendum sur la souveraineté du Québec ? 65 % ? 70 % ? Léo-Paul Lauzon suggère que l'on fasse un coup semblable à l'Alberta en nationalisant leurs réserves de pétrole. S'il voulait pousser les Albertains à se séparer du Canada, il ne pourrait faire mieux. Déjà que les politiques énergétiques de Trudeau, au début des années 80, les avaient échaudés pas à peu près. De plus, les Albertains séparatistes trouveraient sûrement du support auprès des États-Unis. Les Américains cherchent désespérément une façon de réduire leur dépendance face au pétrole étranger ; annexer l'Alberta leur permettrait d'atteindre cet objectif. La meilleure solution pour le Canada serait de tout faire pour diminuer notre consommation de pétrole, pas de piller les ressources exportables de l'Alberta.

Patrick Neault
Laval

Rapports de force

On parle d'automne chaud, voire bordélique, de public pris en otage, de capacité de payer pour l'État, de stratégie syndicale, de parité public-privé, on revendique, on dénonce, on positionne son capital de sympathie, on mesure ses alliances, etc. Quand on a reconnu le droit de grève, était-ce seulement pour se faire une belle jambe dans le concert des nations « démocratiques »? Les sociétés civilisées ont cette faculté de « normaliser » les rapports de force pour les rendre supportables par le plus grand nombre, soit. En dehors du fait de constituer une arme ou un pouvoir de persuasion, une grève ne peut-elle pas aussi aider à mesurer le degré de tolérance des uns comme la détermination des autres ? Une grève qui ne dérange rien ni personne, ça s'appelle un congé sans solde collectif, ou presque. Tant qu'on préférera ces démonstrations cycliques aux mécanismes de négociation permanente, les enjeux seront toujours soumis aux caprices des rapports de force tributaires des impératifs de « petite politique »...

Jacques Labrecque
Saint-Jérôme

Petite société médiocre

Des citoyens qui jouent à la police, des journalistes qui se prennent pour la police. Petite société médiocre. Délation et Gestapo de pacotille. Peuple de ti-coune. J'arrête, je vais être malade.

Martin Richard
Montréal

Du sensationnalisme

Il est désolant de voir à quel point les médias ne cessent de traquer Karla Homolka depuis sa sortie de prison. Là, on apprend dans quelle localité elle a élu domicile, où elle a travaillé et une foule d'autres petits détails sur sa vie. Des photos de l'ex-détenue ont même été publiées par un quotidien montréalais. Cette couverture excessive que font certains médias de la vie post-carcérale de Mme Homolka fait dangereusement penser au sensationnalisme de leurs vis-à-vis américains, ce qui ne les honore guère. Ce travail de « surveillance » de l'ex-criminelle, si on peut en dire ainsi, devrait plutôt être fait par la police, qui dispose d'enquêteurs et de criminologues qualifiés, et non par les médias sauf, bien sûr, si la sécurité du public est menacée, ce qui n'est présentement pas le cas. Donc, au lieu de jouer les paparazzis, les journalistes devraient ne s'en tenir qu'à l'information pertinente et nécessaire.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©
Karla Homolka

Frédéric Brossard-Lemerise
Sainte-Julie

Des inepties

Karla Homolka est une personne pas comme les autres. Elle a un passé aussi étrange qu'horrible. Elle a passé 12 années de sa vie en prison. Elle est harcelée par une meute de journalistes. Une question demeure : quel peut bien être l'intérêt de rédiger des articles à son sujet ? Il me paraît étrange d'accorder de l'importance à cette femme. Elle a participé à l'assassinat de deux jeunes filles, il y a plus d'une décennie, et c'est répréhensible. Cependant, il y a des multitudes de gestes qui causent la mort et la souffrance à tous les jours : le travail des enfants, la pollution atmosphérique, les guerres, la pauvreté, la corruption, etc. Dans cette optique, Karla Homolka n'est que du fait divers. La vie est trop courte pour s'arrêter à de telles inepties.

David Grégoire
Montréal

Donnons-lui une chance

Je souhaite donc qu'on laisse cette femme tranquille et qu'on lui donne sa chance de se réhabiliter. « Que celui ou celle qui est sans péché lui lance la première pierre... » Je crois sincèrement que Karla Homolka peut se réhabiliter si on lui en donne vraiment la chance ! Alors qu'on n'essaie pas de la piéger de toutes sortes de façons et de se servir d'elle pour faire de l'argent.

Giroflée Simard



New York
Los Angeles
Tokyo
San Francisco

et Montréal

BANANA REPUBLIC

Maintenant ouvert au centre commercial Rockland

3332686A